

Décembre 2021

Bulletin
d'information
N° 52

Châtenois infos



Les 25 ans du Conseil Municipal
des Enfants
p. 38-39



Joyeuses Fêtes !





Chères Castinétaines, Chers Castinétains,

Noël est à notre porte et en écrivant cet éditorial, je suis dans l'interrogation. Pourrions-nous fêter Noël normalement ?

Avec beaucoup de regrets, nous avons dû annuler la Fête des Aînés pour la seconde année. Pourtant, c'est un magnifique moment de rencontres !

La pandémie reprend de la force. L'expérience des derniers mois a montré l'efficacité de la vaccination et la situation dramatique de pays moins vaccinés que la France montre, à ceux qui sont encore sceptiques, l'efficacité du vaccin. La troisième dose de rappel arrive. Faites-vous vacciner massivement pour vous protéger et pour protéger les autres.

La liberté de chacun s'arrête là où commence celle de son voisin.

Faire face, faire front comme nous le faisons depuis le début de cette épidémie en mars 2020 !

Grâce à l'engagement collectif des Castinétains (au Conseil Municipal, dans les associations et individuellement), la vie a repris des couleurs ces derniers mois. Châtenois a retrouvé certaines manifestations associatives et culturelles avec le bonheur de se rencontrer à nouveau.

Châtenois se projette dans l'avenir en ayant le souci du quotidien de chacun.

Ainsi, lors de sa séance d'octobre, le Conseil Municipal a décidé (une abstention) de renforcer la police municipale par un troisième agent. Une police municipale présente à Châtenois tous les jours ne peut se comparer aux Brigades Vertes intervenant 2 à 3 fois par semaine dans la Commune selon leur planning. La réactivité n'est pas du tout du même ordre !

Vous avez été environ 70 à prendre part, en novembre, à la soirée « Participation Citoyenne » organisée conjointement avec la Gendarmerie. L'objectif est d'établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique, d'accroître la réactivité des forces de sécurité, de renforcer la tranquillité et de générer des solidarités de voisinage.

Plusieurs référents se sont spontanément manifestés. Merci à eux pour cet engagement citoyen.

Sommaire

>> Edito	p. 2
>> Vie municipale	p. 3
>> Paroles de Seniors	p. 12
>> Histoire	p. 14
>> Vie économique et touristique	p. 17
>> Sport	p. 20
>> Vie associative	p. 24
>> Environnement	p. 32
>> Divers	p. 34
>> Jeunesse	p. 38
>> Tribunes	p. 41
>> Etat civil	p. 42
>> Agenda	p. 43

Châtenois bouge, Châtenois se développe !

Vous voyez jour après jour l'avancement des travaux du contournement, projet où nous sommes beaucoup investis.

Le complexe sportif prend forme : magnifique investissement pour notre jeunesse ! Il devrait s'achever fin 2022, début 2023.

Vous retrouverez dans le corps de ce bulletin les nombreux autres projets pour notre village pour 2022.

Nous restons optimistes, combattifs, engagés, pour construire avec vous, ensemble, un avenir d'espérance, de fraternité.

À toutes et à tous, je souhaite des retrouvailles familiales chaleureuses à Noël.

Pour l'année 2022, à chacune et chacun, tous mes vœux de Santé indispensable à nos projets, de Bonheur à construire jour après jour, d'Espérance pour surmonter les moments difficiles.

À notre pays, la France, qui aura des rendez-vous démocratiques importants en 2022, je souhaite des choix d'ouverture, d'espérance, de modernité.

Joyeux Noël et Bonne Année 2022 !

Votre Maire,
Luc Adoneth

Les principales délibérations du Conseil depuis mai 2021

GRANDS TRAVAUX – AMÉNAGEMENT URBAIN – VOIRIE ET RÉSEAUX – URBANISME

Convention d'accompagnement pour une mission d'assistance technique ATIP

Les missions d'accompagnement de l'ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique), à laquelle la Commune a adhéré le 10 septembre 2015, portent sur l'assistance à la réalisation de documents d'urbanisme et de projets d'aménagement. Chaque mission donne lieu à l'établissement d'une convention spécifique et à une contribution correspondant aux frais occasionnés par la mise à disposition des services de l'ATIP mobilisés pour la mission.

En 2021, cette contribution est fixée à 300 € par demi-journée d'intervention.

Le conseil propose de confier à l'ATIP l'analyse du potentiel de densification, correspondant à 14 demi-journées d'intervention pour le module de base et 5 demi-journées d'intervention pour le module optionnel.

Adoptée à l'unanimité

Conventionnement Groupement de commandes pistes cyclables

Dans l'optique de la réalisation d'une piste cyclable entre Châtenois et Sélestat, la Commune de Châtenois et la Communauté de Communes de Sélestat, maître d'ouvrage et porteur du projet, ont décidé de former un groupement de commandes permettant de lancer le marché de maîtrise d'œuvre relatif à ce projet. La piste cyclable s'étendra sur la partie Est de l'emprise de l'actuel Vieux Chemin de Châtenois / Vieux Chemin de Sélestat, délimitée à l'Ouest par le croisement avec la rue de l'Esterel (Châtenois) et à l'Est par le croisement avec la rue Beethoven (Sélestat).

Adoptée à l'unanimité

PATRIMOINE FONCIER – ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE

Convention de partenariat au titre de la mise en oeuvre du PIG RÉNOV'HABITAT 67

Le PIG RÉNOV'HABITAT prévoit la réhabilitation de 2 869 logements minimum sur le territoire du département du Bas-Rhin pour la période 2020-2023. Cette convention de partenariat régit les modalités de participation de la Commune à la mission de suivi-animation et au financement des opérations du PIG RÉNOV'HABITAT 67 sur son territoire. La Commune s'engage à abonder les aides de l'ANAH pour les propriétaires occupants modestes et très modestes et pour les propriétaires bailleurs. La participation de la Commune est plafonnée à 6 000 € maximum par projet. Le budget alloué est de 20 000 € pour 2021 et de 50 000 € pour les années suivantes.

Adoptée à l'unanimité

Convention relative au dispositif de sauvegarde et de valorisation de l'habitat patrimonial

Ce nouveau dispositif d'accompagnement technique et

financier mis en place par le département permet d'aider les propriétaires de patrimoine traditionnel à sauvegarder et à valoriser leur habitat. L'accompagnement technique est réalisé par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et le SYCOPARC (Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord). Les demandes éligibles pourront bénéficier d'une aide plafonnée à 5 000 € selon le montant et la nature des travaux effectués.

Adoptée à l'unanimité

BUDGET – FINANCES – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Convention d'adhésion «Alsace Marchés Publics» 2022

La plateforme "Alsace Marchés Publics" est un profil d'acheteur mutualisé dédié à la passation de marchés publics. Opérationnelle depuis 2012, son utilisation est ouverte aux collectivités alsaciennes depuis 2013. Elle permet de répondre aux obligations de dématérialisation des procédures de marchés publics, qui constitue aujourd'hui un enjeu majeur de l'amélioration des achats publics et facilite l'accès des entreprises aux mises en concurrence tout en assurant la transparence de la commande publique. Pour répondre aux besoins de la Commune, le Conseil municipal décide d'adhérer à cette plateforme en tant qu'entité utilisatrice à titre gratuit.

Adoptée à l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES

Plan de relance : convention dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

Cette convention s'intègre plus largement dans la politique de rétablissement de la continuité pédagogique et de soutien à la transformation numérique de l'enseignement dans le cadre du Plan de relance économique de la France de 2020-2022. Le dossier déposé par la Commune en réponse à cet appel à projets a été accepté. La collectivité s'engage à acquérir les équipements numériques ainsi que les services et ressources numériques associés et à procéder à leur installation dans les écoles concernées avant le 31 décembre 2022. A Châtenois, l'ensemble du projet s'élève à un total de 30 790 € TTC. La région académique s'engage à verser à la collectivité le montant maximum de subventions possible, soit 20 995 €.

Adoptée à l'unanimité

Convention avec l'OPAL – accueil du matin

Pour la 5^{ème} année consécutive, la Commune a mis en place une convention de garderie avec l'OPAL pour l'accueil périscolaire du matin de 7h à 8h. Le coût pour la collectivité devrait atteindre au maximum 4 500 € pour l'exercice à venir. Les familles financent elles-mêmes un coût horaire d'environ 4,50 €. Le Conseil municipal décide de renouveler cette convention pour l'année scolaire 2021-2022.

Adoptée à l'unanimité

Contournement de Châtenois

La première phase des travaux de déviation de Châtenois s'est achevée au 1^{er} semestre 2021 avec la réouverture du Vieux Chemin de Sélestat le 9 juillet en présence des élus locaux et du Président de la Collectivité européenne d'Alsace.

Les travaux du giratoire à Val de Villé ont commencé en juin 2021 ; pour ce faire la circulation a été basculée sur la voirie provisoire qui contourne la zone de chantier par l'est. Ces travaux s'étaleront jusqu'à l'été 2022.

Il est prévu aussi la déviation du cours d'eau Muehlbach pour contourner le futur giratoire par le Nord-Est. Ce cours d'eau a été renaturé. Un reméandrage naturel et une diversification du fond du lit sur un linéaire d'environ 600 mètres ont été réalisés. Les berges ont également fait l'objet d'une végétalisation remarquable dans le cours d'eau et ses rives. A terme, un second tronçon du Muehlbach fera aussi l'objet de travaux de renaturation. Un cheminement sécurisé est prévu le long du cours d'eau sous les futures branches Nord (route de Villé par Villé) et Est (future déviation vers Sélestat) du giratoire.

Les travaux de l'ouvrage d'art du franchissement et de la voie ferrée ont démarré en août 2021 et celui du rétablissement agricole en juillet dernier.

Les travaux du franchissement Ouest de la voie ferrée ont démarré cet automne après les fouilles archéologiques.

Ces fouilles archéologiques, prescrites par arrêté préfectoral sur une surface de 2 500 m², ont permis de découvrir un habitat rural datant des 2^{ème} et 3^{ème} siècles

et d'en extraire une statuette de 11,3 cm de haut en parfait état représentant Mercure.

Les travaux d'ouvrages d'art s'achèveront à l'été 2022, permettant ainsi le démarrage des travaux de la section courante reliant les ouvrages entre eux. La mise en service de la déviation est toujours prévue fin 2023.



Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre 2021 s'inscrit à nouveau, ou presque, dans la tradition, la pandémie de Covid-19 ayant depuis un an et demi empêché les commémorations patriotiques de se dérouler normalement.

Le 8 mai 2020, celle-ci s'est déroulée en comité restreint.

Cette année a vu le retour, autour du monument aux morts, du Conseil Municipal des Enfants (CME), des anciens Combattants, d'un nombreux public respectant, par ailleurs, les restrictions sanitaires. Une remise de décorations a également eu lieu.

Raymond HAUSS, Président de l'Union Nationale des Combattants de Châtenois, rendit hommage aux combattants de la Grande Guerre en y associant toutes les victimes militaires et civiles de tous les conflits passés et en cours (Opex).

Le Maire Luc ADONETH fit lecture du message ministériel. Il rappela les noms des soldats « morts pour la France »

en opérations extérieures au cours de l'année écoulée.

Il évoqua les difficultés causées par la pandémie et exhorta à continuer le combat contre la maladie, mais aussi contre le terrorisme pour « faire face et rester debout pour une société ouverte et fraternelle ».

Après l'hommage du CME et le dépôt des gerbes au pied des deux monuments aux morts, quatre membres de l'UNC de Châtenois furent décorés de la Croix du Combattant par le Colonel Jean-Louis DUBOIS et le Maire. Il s'agit d'Erwin PETER, de Frédéric-Joseph FUCHS, de Patrick GIRAUD et de Grégory CAVARE.

Ensuite, le Président de l'UNC remit l'insigne de porte-drapeau à Eddy GERMAIN en présence des trois autres porte-drapeaux.

Un vin d'honneur a clos la manifestation à l'Espace Les Tisserands.

Maison du Tourisme et du Patrimoine

Après plusieurs années de réflexion et de concertation, le projet de transformation de la Maison Scheibling (n°100 rue du Maréchal Foch en face de l'école Krafft) en Maison du Tourisme et du Patrimoine (MTP) est lancé. Il prend progressivement forme avec l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue début d'année : Baussan-Palanché Architectes mandataires, Atelier Aile² Scénographe, Gabriel Milochau Paysagiste, SIB bureau d'études structures et IMAEE, bureau d'études fluides et thermique.

De par sa localisation, la Maison du Tourisme et du Patrimoine va devenir une vitrine pour le territoire et un point de captation des touristes. L'objectif de ce projet est d'attirer les touristes, notamment les cyclo-touristes, et de les fixer par l'accueil et la promotion du territoire aussi bien local, départemental que régional.

La première phase de programmation scénographique s'est achevée cet été et permet de voir les grandes lignes organisationnelles et architecturales du projet :

- Le volume de la maison alsacienne à colombage sera conservé, toutes les circulations verticales (escalier, ascenseur) seront intégrées dans le bâtiment.
- Une terrasse sera créée côté Sud et servira de parvis d'accueil avec des vues donnant sur le jardin, le massif montagneux, l'église, les remparts...
- Un agrandissement du sous-sol prendra place sous la terrasse et un accès y sera possible depuis le jardin via des gradins.
- Le mur au Nord tombera pour créer un espace ouvert et mutualisé avec la chapelle, la Maison des Associations, le CCA et la MTP.

- La cour arrière accueillera des vélos électriques à louer et des espaces d'exposition qui se prolongeront dans le jardin au Sud.

La partie extérieure de cette MTP, servant de point d'appel touristique, sera finement travaillée pour offrir des services complémentaires à ceux proposés à l'intérieur :

- Un rez-de-chaussée ayant pour fonction l'accueil touristique et la promotion du territoire : informer et orienter le public vers les divers services et offres touristiques locales.
- Un sous-sol aménagé en espace de projection, de conférence et de convivialité.
- Un étage servant d'espace de réunion.

De nombreux partenaires institutionnels sont parties prenantes du projet, notamment Sélestat Haut-Koenigsbourg Tourisme (SHKT) pour la partie accueil touristique et Archéologie Alsace pour la mise en valeur de pièces et d'éléments historiques remarquables mis à jour lors des fouilles des remparts. Les premières esquisses du projet sont prometteuses et ouvrent les perspectives sur ce futur point d'accueil touristique castinétain.

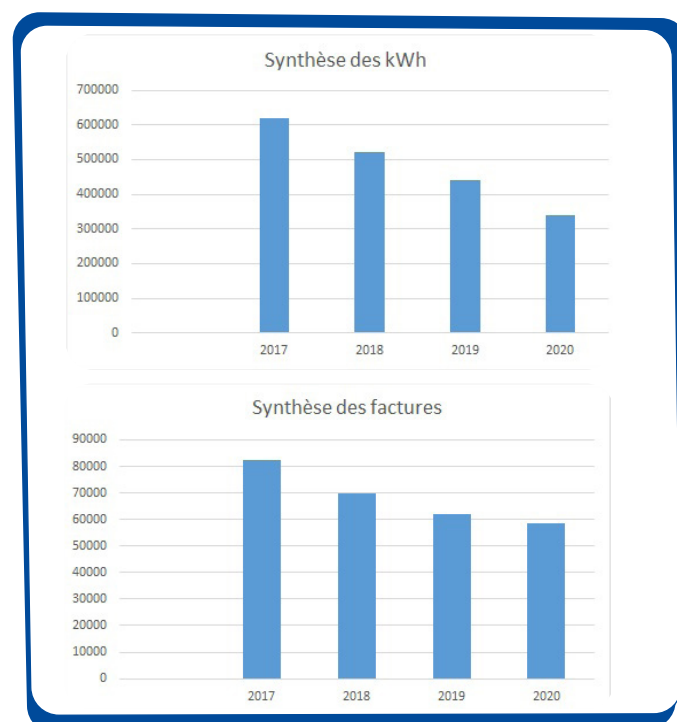


Renouvellement LED des luminaires : économies réalisées

Depuis 2017, la Commune s'est engagée dans une opération de renouvellement de l'éclairage public. Ce sont plus de 300 luminaires qui ont été remplacés ces cinq dernières années, générant ainsi des économies d'énergie et limitant la pollution lumineuse. Et les chiffres de la consommation annuelle sont là pour le confirmer :

- 2017 – 82 000 € et 620 000 kWh
- 2018 – 70 000 € et 520 000 kWh
- 2019 – 62 000 € et 440 000 kWh
- 2020 – 58 000 € et 340 000 kWh

Malgré l'augmentation du coût des énergies, la facture annuelle diminue progressivement grâce à la baisse de puissance significative (près de 50 %). Cette tendance se justifie à la fois par le changement de technologie (LEDs peu énergivores) et par la réduction de la puissance nocturne.



Complexe sportif : état d'avancement des travaux

Les travaux d'aménagement extérieur du complexe sportif de Châtenois ont démarré début juillet par le terrassement et la création des deux terrains de football, ce qui a permis d'engazonner dès cet automne le terrain d'honneur. Ce dernier doit être laissé au repos pendant un an pour un bon enracinement du gazon.

L'aménagement du terrain d'entraînement a également bien avancé et les dernières étapes seront réalisées au printemps avec notamment la pose du revêtement synthétique. Une première partie de la végétalisation du site a également été réalisée ces dernières semaines, à savoir la plantation des arbres en cépées sur le merlon servant de filtre visuel et sonore avec le quartier riverain.

Les étapes se succèdent selon un enchaînement bien précis entre la vingtaine d'entreprises retenues pour l'ensemble des travaux et sous la supervision de l'équipe de maîtrise d'œuvre : clôture, mâts d'éclairage, bassins d'infiltration, et depuis peu, le futur clubhouse sort de terre avec le lancement des travaux de gros œuvre en novembre. Sous réserve des conditions sanitaires et climatiques, l'ouverture du complexe sportif est envisagée d'ici fin 2022.

Ce projet communal au budget de plusieurs millions d'euros est fortement soutenu par l'État (413 700 €), la CeA (462 400 €) et la Région (200 000 €).



Borne de recharge pour véhicule électrique : utilisation et bilan carbone

Installée depuis l'été 2018, la borne de recharge pour véhicule électrique installée sur le parking de l'Espace Les Tisserands propose deux prises de recharge de 22 kW pour un forfait de 2 € par tranche de trois heures entamée.

La durée moyenne d'une charge est de trois heures et demie pour une consommation moyenne de 19 kWh. Les émissions évitées par l'utilisation de cette borne sont indiquées dans le tableau ci-après : la borne a été deux

fois plus sollicitée lors des 10 premiers mois de 2021 que pendant les deux dernières années.

Essentiel au développement de la mobilité électrique, le réseau des bornes de recharge électrique en France se densifie et Châtenois suit le mouvement.

L'année prochaine, une nouvelle borne sera mise en place sur le parking du nouveau complexe sportif à la sortie d'agglomération sur le Vieux Chemin de Sélestat.

	2019	2020	2021 (janvier à octobre)
Consommation de carburant évitée	1 534 litres	2 011 litres	4 208 litres
Distance évitée en véhicules thermiques	22 454 km	29 432 km	61 592 km
CO ₂	3 923 kg	5 143 kg	10 761 kg
Particules	250 g	330 g	700 g
Hydrocarbures et Nox	5 kg	7 kg	14 kg
Nox	4 kg	5 kg	10 kg
CO	15 kg	20 kg	43 kg

Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1^{er} janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont Châtenois, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de

vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie ainsi que sur le site internet de la Commune.

Pour aller plus loin :

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

Le Projet de Territoire de la Communauté de Communes

L'annonce avait été faite par Olivier SOHLER, Président de la Communauté de Communes de Sélestat (CCS), d'engager un travail de réflexion autour d'un Projet de Territoire pour le mandat 2020-2026. Il s'agissait de donner aux élus et aux services de l'intercommunalité une feuille de route pour les années à venir.

Le Conseil Communautaire avait validé cette initiative qui s'annonçait conséquente en termes d'implication des élus, de multiples séances de travail ayant été programmées en ce début d'année 2021, et ce malgré la crise sanitaire qui régnait.

Pas moins de 90 élus municipaux et intercommunaux issus de toutes les communes de la CCS se sont engagés dans cette démarche novatrice pour le Centre Alsace. De leurs travaux en atelier, menés avec l'appui du cabinet KPMG, est né un programme de 87 actions réparties selon 4 axes stratégiques qui vont structurer les interventions de la Communauté de Communes de Sélestat au profit des habitants du territoire en matière de :

- Transition écologique et énergétique
- Epanouissement de la personne
- Aménagement et attractivité du territoire

- Mutations de l'administration et ses relations aux citoyens.

Le 10 mai dernier, lors d'une séance plénière du Conseil Communautaire délocalisée à Mussig, les élus ont pris connaissance du rendu de la démarche qui a recueilli l'unanimité de l'Assemblée. Dernière étape avant la mise en œuvre concrète, la démarche a été présentée aux agents de l'intercommunalité, réunis en séminaire de rentrée, le 31 août.



Connaître ses droits

Une question sur vos droits ? La Mairie de Châtenois a le plaisir de vous proposer la mise en place d'une permanence juridique.

A cette occasion, vous aurez la possibilité de rencontrer un avocat qui vous renseignera, gratuitement, sur vos droits et vous orientera dans vos démarches.

Cette permanence vous accueillera, sans rendez-vous, les :

- vendredi 7 janvier 2022
- vendredi 4 février 2022
- vendredi 4 mars 2022

- vendredi 8 avril 2022
- vendredi 6 mai 2022
- vendredi 3 juin 2022
- vendredi 1er juillet 2022

de 14h30 à 16h30, dans les locaux de la Mairie.

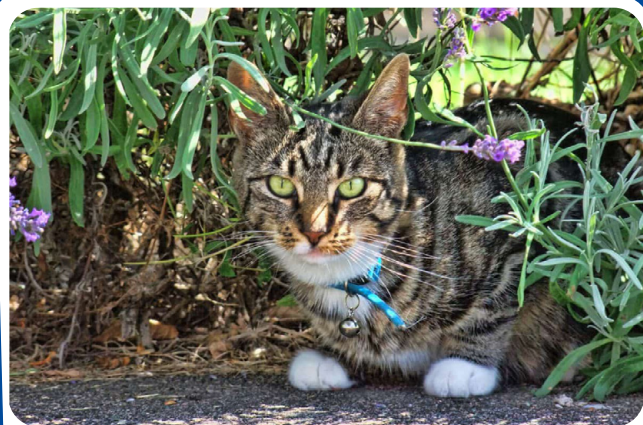
Les chats ne sont pas toujours les bienvenus dans nos jardins

De nuit comme de jour, certains chats chassent, à l'affût, les oiseaux près du sol ou dans les branches, voire au bord des abreuvoirs. Ils chassent également, bien sûr, les petits rongeurs, musaraignes, lézards, amphibiens ou insectes. Les maîtres en savent quelque chose, qui retrouvent des proies toutes fraîches sur leur paillason !

Or, il est reconnu que les chats en liberté sont un facteur essentiel de la diminution des populations d'oiseaux des jardins, en particulier... Que faire ? S'il est difficile d'empêcher les chats de partir à l'aventure, il peut être recommandé de les équiper d'un collier à clochettes, voire d'une collerette colorée et voyante.

D'autre part et par temps sec, les chats adorent le sol poudreux des potagers ou des coins les plus ensoleillés du jardin. Grattage des semis et, pire pour le jardinier qui n'ose plus s'aventurer dans la terre à mains nues, crottes collantes et odorantes... Les chats ont leurs habitudes et restent sur le territoire où ils sont nourris.

Saviez-vous que les chats, même apparemment errants, sont réputés appartenir à la personne qui les nourrit ? C'est à ces amis des chats que la plus grande vigilance est également recommandée.



Stationnement PMR

Le fait de se garer sur une place réservée aux personnes handicapées ou à mobilité réduite (PMR) si l'on n'est ni handicapé ni muni d'une carte Carte Mobilité Inclusion (CMI) constitue une infraction et représente un acte honteux et particulièrement incivique.

En cas de non-respect, le contrevenant devra s'acquitter d'une amende pour stationnement non autorisé d'un montant forfaitaire de 135 € ou d'une amende majorée à 375 €. L'immobilisation du véhicule et sa mise en fourrière sont le risque encouru.

La CMI est une carte reconnue et valable dans l'ensemble des pays de l'Union Européenne. La carte de stationnement permet à une personne en situation de handicap de stationner gratuitement sur les places ouvertes au public. La démarche pour demander la carte est différente selon que la personne est invalide civile ou

invalide de guerre. Cette carte est remplacée depuis le 1^{er} janvier 2017 par la CMI, excepté pour les invalides de guerre. La carte de stationnement reste toutefois valable jusqu'à sa date d'expiration.

**SI VOUS PRENEZ
MA PLACE
PRENEZ AUSSI
MON HANDICAP**

Troubles de voisinage et nuisances sonores

De nombreux administrés contactent la mairie pour se renseigner sur les horaires pendant lesquels les nuisances sonores liées à leurs activités sont tolérées et n'occasionnent pas de gêne pour le voisinage. Pendant les horaires mentionnés ci-dessous, il est notamment interdit d'utiliser des engins équipés de moteurs bruyants, tels que les tondeuses à gazon, les motoculteurs ou les tronçonneuses à moins de 100 mètres d'une zone habitée.

Les habitants doivent prendre, de jour comme de nuit, toutes les dispositions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par leur comportement, leurs activités, les bruits émanant notamment des téléviseurs, des chaînes

acoustiques, des radios, des instruments de musique, des appareils ménagers, des dispositifs de ventilation ou de climatisation, des équipements de pompage ou de filtration et des travaux qu'ils effectuent. Toutes ces nuisances sonores sont interdites :

- Les jours ouvrables avant 7h et après 20h
- Les samedis avant 8h, entre 12h et 13h30 et après 19h
- Les dimanches et jours fériés avant 10h et après 12h.



Élagage des arbres

Votre voisin n'élague pas ses arbres et les branches dépassent sur votre propriété, le droit vous interdit de les couper vous-même, mais vous pouvez exiger que votre voisin le fasse selon l'article 673 du code civil : « Celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper. Les fruits tombés naturellement de ces branches lui appartiennent. »

Si ce sont les racines, ronces ou brindilles qui avancent sur son héritage, il a le droit de les couper lui-même à la limite de la ligne séparative.

Le droit de couper les racines, ronces et brindilles ou de faire couper les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux est imprescriptible ».

Procédez à l'amiable tout d'abord, et si votre voisin ne se met pas à l'ouvrage, vous pouvez le lui demander par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR).

S'il ne se passe toujours rien, vous pouvez saisir le conciliateur de justice auprès du tribunal d'instance, sans avocat et gratuitement. Vous avez alors plusieurs possibilités :

- Par conciliation, en demandant au médiateur de justice de vous convoquer ainsi que votre voisin.
- Par assignation, en saisissant le tribunal de votre demande de comparution par acte d'huissier adressé à votre voisin.
- Par déclaration au greffe, si le montant ne dépasse pas 4 000 € : soit par le biais du CERFA n° 11764*07 « Déclaration au greffe du tribunal d'instance », soit par le biais d'une demande sur papier libre.

Pour rappel, quelques règles de plantation dans son jardin :

Pour une plantation jusqu'à deux mètres de hauteur ou moins, la distance minimale du mur séparatif doit être au minimum de 50 cm ; si la plantation dépasse les deux mètres, la distance minimale sera de deux mètres.

Si la plantation dépasse sur la voie publique, la Mairie se chargera de vous prévenir. Sans réponse de votre part et après mise en demeure, elle procédera aux travaux d'élagage et vous devrez vous acquitter de la facture.

Faut-il déneiger le trottoir situé devant son habitation ?

En cas de neige, il importe que les habitants aient conscience de leur responsabilité en matière de déneigement pour garantir la sécurité sur l'ensemble des voies de circulation.

Nous devons donc déneiger et racler nos trottoirs jusqu'au caniveau et aligner cette neige en cordon (ou la partie de chaussée située devant nos domiciles ou nos commerces) sur toute la longueur de notre propriété, habitation ou commerce par balayage, salage ou sablage.

S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace d'un mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture. En cas de verglas, il convient de jeter du sable ou du sel devant l'habitation ou le commerce.

Ce qui est défendu : déposer la neige et les glaçons dans les caniveaux et sur les tampons de regard des égouts ou sur les bouches de lavage.

Attention : les propriétaires des immeubles doivent faire abattre la glace des gouttières et des tuyaux de descente.

Vous trouverez l'arrêté N°1392/2019 correspondant à ce texte sur le site de la Commune de Châtenois, rubrique « Arrêtés municipaux ».

Tout manquement aux obligations énoncées dans cet arrêté fera l'objet d'un procès-verbal.



La réalisation de ce diagnostic est gratuite.

La demande de diagnostic se fait en remplissant un formulaire que vous trouvez sur le site du SDEA : <https://www.sdea.fr/index.php/fr/le-sdea/formulaire-contact>

L'objectif de cette intervention est triple, elle permet :

- D'identifier les points sensibles de votre habitation face à l'inondation.
- De définir les mesures existantes pour diminuer les dégâts éventuels.
- D'évaluer le coût des mesures à mettre en œuvre par ordre de priorité pour sécuriser votre maison.

Grâce à ce diagnostic, vous détenez les solutions permettant d'améliorer votre protection et celle de vos biens en cas d'inondation à venir. Vous avez la possibilité d'agir immédiatement pour réduire les éventuelles pertes matérielles et favoriser un retour rapide à la normale tout en conservant une bonne couverture assurantielle.

En cas de doute sur la possibilité ou non pour votre bien de bénéficier d'un diagnostic gratuit de vulnérabilité au risque inondation, vous pouvez contacter le SDEA :

Accueil du public - standard administratif : 8h - 12h, 13h30 - 16h45 au 03 88 19 29 19.

Source : plaquette diagnostic inondation opération « Pieds sec » du SDEA.

3. Si vous êtes propriétaire le long d'un cours d'eau, on peut aussi être inondé si l'entretien n'est pas effectué :

Le lit du cours d'eau et ses berges appartiennent aux propriétaires riverains respectifs selon une ligne supposée tracée au milieu du lit, à l'exception des cours d'eau domaniaux et des tronçons cadastrés.

Il appartient au propriétaire riverain d'entretenir ses berges et le cours d'eau jusqu'en son milieu.

Plusieurs articles de loi sur son entretien en précisent la réglementation :

- L'article L. 215-14, dans sa nouvelle rédaction, précise que le propriétaire riverain est tenu à un « entretien régulier du cours d'eau, notamment par enlèvement des dépôts, embâcles et débris, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives ».
- Les articles L214-1 à L214-11 du code de l'environnement concernant les interventions soumises à déclarations ou autorisation au titre de la loi sur l'eau.
- L'arrêté préfectoral portant sur la réglementation du broyage des haies et végétaux ligneux sur pieds entre

le 15 mars et le 31 juillet prévoit « qu'il est interdit à quiconque d'effectuer tous travaux (destruction, entretien) sur des haies et des végétaux pendant la période allant du 15 mars au 31 juillet inclus.

Qu'entend-on par entretien régulier ?

Il a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique.

Les opérations d'entretien sont les suivantes :

Coupe sélective, étalage, fauche :

L'entretien de la végétation s'entend par l'élagage ou le recépage ponctuel des arbres en berge sans dessouchage. Les coupes à blancs sont à proscrire.

Gestion des embâcles :

Dans le cadre de l'entretien courant régulier, deux grands principes d'action sont possibles :

- L'enlèvement des embâcles et des débris flottants accumulés les plus gênants positionnés en travers du lit du cours d'eau.
- Le repositionnement ou la conservation en l'état s'il n'y a pas d'enjeux humains à proximité immédiate. Ces embâcles forment un habitat très important pour la faune aquatique et contribuent à l'amélioration de l'état écologique des cours d'eau.

Gestion des sédiments :

Le déplacement de sédiments apportés par le cours d'eau sous forme d'atterrissement est possible à condition de ne pas modifier le profil d'équilibre du cours d'eau tout en proscrivant le curage généralisé. Le curage reste soumis à accord réglementaire du service de Police de l'eau.

Fauche ponctuelle/faucardage :

L'entretien sélectif des végétaux envahissant le cours d'eau doit être appliqué de façon différenciée et adaptée aux conditions rencontrées. Cette gestion raisonnée assure la préservation des milieux aquatiques en maintenant les équilibres fonctionnels et le bon état écologique de ces milieux fragiles.

Le SDEA donne ce conseil sur la gestion des déchets :

Toute personne qui produit ou détient des déchets est tenue d'en assurer l'élimination (Art. L541-2 du code de l'environnement) y compris les résidus de tonte, végétaux, branches... En cas de crue, ces déchets peuvent créer des embâcles.

Source : plaquette 2021 entretien régulier des cours d'eau du SDEA.

Une centenaire à l'EHPAD du Badbronn

Cet été, Madame Elise MATTER a fêté ses 100 ans. Entourée de sa sœur, d'une représentante de la municipalité, de la direction de l'établissement, du personnel et de tous les résidents de la Maison de retraite du Badbronn, elle a pu célébrer ce bel évènement empreint de beaucoup d'émotion.

Née Elise ROTH, le 13 août 1921 à Lièpvre dans une fratrie de 5 enfants (deux garçons et trois filles), elle est malheureusement veuve depuis plus de 30 ans. Madame Elise MATTER a rejoint l'EHPAD de Châtenois en 2019, après avoir passé 3 ans à la MASA de Kintzheim où réside sa sœur Suzanne (95 ans), qui lui rend régulièrement visite. Toujours souriante et autonome, elle a beaucoup apprécié la journée tartes flambées organisée en son honneur et animée par les musiciens Patrick et Robby.



Les 85 printemps de Jean-Claude MUNTZINGER

Bien connu dans la cité castinéenne, Jean-Claude MUNTZINGER a fêté ses 85 ans le 5 août dernier. Le couple qu'il forme avec son épouse Huguette a aussi célébré ses Noces de diamant le 3 février 2021.

Entourés de leurs 3 enfants, 8 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants, ils ont pu se retrouver cet automne pour marquer ces grands évènements familiaux qui leur avaient tant manqué lors du confinement.

Jean-Claude est né à Elsenheim (où sa maman était secrétaire de mairie) et a grandi à Marckolsheim (où son papa fut adjoint au maire).

Le 1^{er} septembre 1939, à l'âge de 3 ans, Jean-Claude a connu, comme de nombreux Alsaciens, l'évacuation en Dordogne et les difficultés liées à la guerre. Ses souvenirs du voyage en wagon à bestiaux jusqu'à Périgueux sont encore très présents dans sa mémoire extrêmement vive.

Après des études secondaires au Lycée Bartholdi de Colmar, il intégra la Trésorerie Générale du Haut-Rhin où il fut affecté au service communal et au contrôle financier. Il y resta pendant 14 ans ; cette période formatrice fut cependant interrompue par 27 mois de service militaire, dont 21 au Maroc.

Il fut nommé secrétaire général de la mairie de Châtenois le 1^{er} mars 1969. En 28 ans d'activité (jusqu'à son départ à la retraite le 1^{er} janvier 1997), il a ainsi pu côtoyer tous les maires de Châtenois depuis la Libération : recruté par le maire Charles Louis MARCHAL, il connut ensuite les maires Frédéric KOCH (pendant 18 ans) et Pierre RISCH (durant 8 ans) et collabora à la même époque avec Jean-Jacques GOLDSTEIN, alors adjoint, et à une période plus récente avec le maire actuel Luc ADONETH dans le cadre des instances de l'EHPAD. "J'ai pris mes fonctions à Châtenois à l'époque de la machine à écrire", se plaît-il à relater, "et j'ai pu, tout au long de ces années, contribuer au développement des différents services communaux".

Jean-Claude MUNTZINGER, en se mettant au service des élus et de la population, a toujours témoigné de son sens de la responsabilité, de son respect et de son dévouement pour la fonction. Force de proposition, la mairie comptait pour lui avant tout. Il assurait également le secrétariat de plusieurs établissements publics locaux, estimant avoir rédigé plus d'un millier de procès-verbaux de séances de réunions. Fortement impliqué dans le bénévolat, il présida l'association de pêche locale de 1969 à 1987, puis l'UNC (Union Nationale des Combattants) entre 1997 et 2016 en assurant également la vice-présidence de la fédération bas-rhinoise.

Jean-Claude MUNTZINGER, nommé Chevalier de l'ordre national du mérite en 2016, fut pendant 50 ans correspondant de presse local pour le compte des DNA et de l'Alsace, tâche qu'il assumait avec rigueur. Fêré d'histoire, toujours occupé, il partage avec son épouse et ses enfants de bons moments de loisirs communs. Nous leur souhaitons encore de longues années ensemble !



Wihnachtserrennerung

Der Boda esch wiss,
 Der Himmel esch graui,
 En Bethlehem em Stall,
 Zwescha Esel und Rend
 Esch gebora a Kind.
 Maria und Joseph
 Batta innig und stell devor,
 Die Angala senga em Chor « Alleluya !
 Der Heiland esch gebora ! »
 Und mer halta des ganz fescht
 Und fira zitter dam Dai des Wihnachtsfescht.

*Es grusst Eich met Stolz
 Eyer Maidel von Keschteholz
 Jeanne MENGES*



Châtenois

Il est un village cher à mon cœur.
 Les vignes y grimpent jusqu'aux bois
 Et le printemps le recouvre de fleurs,
 J'ai nommé Châtenois.

*Vous qui rêvez d'une vie tranquille,
 Loin des cités et de leurs secrets,
 Comme moi vous quitterez la grand-ville
 Sans l'ombre du moindre regret.*

Vous suivrez une route un peu étroite,
 Où les vieux platanes se touchent du front
 Et vous verrez soudain à votre droite
 Châtenois et ses belles maisons

*Vieilles maisons à colombage
 Sous leurs festons de fleurs,
 Et malgré leur grand âge,
 Elles respirent le bonheur.*

C'est un village intelligent et coquet
 Qui a bien su s'abriter au pied de la forêt
 Pas loin d'une ville à caractère humain
 Le charme champêtre et le confort urbain.

*Le soleil de l'Alsace, notre terre natale,
 Y brille avec une ardeur presque orientale
 Et la luminosité de son ciel si pur
 Surpasse souvent celle de la Côte d'Azur.*

Savez-vous que des vieux châteaux
 Aujourd'hui comme hier
 Veillent jour et nuit sur son repos ?
 Qu'on y voit plus loin que la frontière
 Lorsque le temps est clair et beau ?

*Vous aussi vous boirez le vin sous la charmille
 A l'ombre des vertes échauguettes
 Et vous ferez danser les filles
 Sur des airs de valse musettes.*

Et le vin qu'on y boit
 Le vin de Châtenois
 Avec ses reflets d'or et d'ambre
 Ce jus des topazes du pampre
 Le vin de Châtenois n'est pas n'importe quoi.

*Anne Marie DIAZ
 Novembre 2021*

Le choléra à Châtenois en 1854

L'épidémie de Coronavirus qui a touché le monde entier en 2020 et 2021 nous a rappelé brutalement la fragilité de la condition humaine face à la maladie.

Nous avons presque oublié que nos ancêtres ont vécu pendant des siècles avec la peur de la maladie et des épidémies. Ce sont les épidémies de peste qui ont décimé l'Europe au Moyen-Age qui ont le plus marqué notre inconscient avec la lèpre, endémique pendant des siècles.

Plus près de nous, il y a seulement quelques générations, une épidémie de choléra a fait des ravages en 1854 et particulièrement à Châtenois, cité textile alors très ouvrière ; les ouvriers y vivaient dans un grand dénuement et dans des conditions d'hygiène lamentables.

L'épidémie de choléra se déclare

Le 8 septembre 1854, le Maire écrit au Sous-Préfet :

« Je m'empresse de vous signaler un cas de choléra qui s'est annoncé avec un caractère grave dans notre commune. L'un de mes administrés, le Sr Ignace MOTSCHWILLER tisserand, âgé de 38 ans, a succombé après 9 heures de souffrances.

Cet individu jouissait d'une parfaite santé. A minuit, le mal l'a attaqué avec les symptômes que présente le choléra ainsi que l'atteste M. FIX notre officier de santé. C'est le seul cas qui se soit présenté aujourd'hui dans notre commune ».

U. BAS-RHIN. CONSTATATION DES CAUSES DE DÉCÈS.

ARRONDISSEMENT
Châtenois

COMMUNE
Châtenois

BULLETIN MÉDICAL.

Nom du médecin qui a constaté le décès. *Fix*

Sexe du décédé *masculin*

Age du décédé. *38 ans*

Nom scientifique de la maladie *Cholera*

Nom vulgaire *Cholera*

Fait à *Châtenois*, le *8 Septembre* 1854.

(Signature du Médecin.)

L'acte de décès d'Ignace MOTSCHWILLER ne mentionne pas la cause de son décès. On y apprend qu'il est fils de feu Ignace MOTSCHWILLER et de feu Thérèse GOLDSTEIN ainsi qu'époux de Madeleine REINBOLD.

Le Maire informe le Sous-Préfet le 9 septembre de l'identité de la seconde victime :

« Je viens vous annoncer un nouveau cas de choléra survenu dans notre Commune sur une personne étrangère à la Commune. Louise BANNWARTH veuve BOSCH est venue de Colmar son domicile, hier soir, pour voir ses parents. Atteinte de l'épidémie dans la nuit, elle a succombé le matin à 6 heures. Le cas a eu lieu dans la même maison que celui d'hier. Il y a beaucoup de personnes ici qui se plaignent de cholérique ».

Elle habitait dans la même maison que MOTSCHWILLER, ce qui dénote bien la forte contagiosité de la maladie.

Les symptômes du choléra

Maladie bactérienne diarrhéique causée par les bactéries *Vibrio cholerae*, le choléra évolue dans le monde entier sous forme d'épidémies. La contamination se fait par l'intermédiaire de l'eau de boisson, des aliments souillés et des contacts interhumains.

La durée d'incubation de la maladie est assez courte, quelques jours en moyenne.

Le tableau de la maladie comporte classiquement diarrhées et vomissements. L'importance des pertes digestives peut atteindre rapidement plusieurs litres avec, conséquence pour le patient, la sensation d'une soif intense qu'il ne peut satisfaire, l'apparition de crampes musculaires assez douloureuses ainsi qu'un tarissement progressif des urines. Faute d'un traitement rapide, le malade se déshydrate progressivement, les yeux se cernent, en s'enfonçant dans les orbites, la peau se plisse, la tension chute et la respiration devient haletante. La mort survient en quelques jours dans la moitié des cas, surtout chez l'enfant et la personne âgée.

Ce tableau clinique montre bien que la promiscuité, le manque d'hygiène sont des facteurs aggravants de la maladie, ce qui s'est produit à Châtenois et qui explique que c'est essentiellement la population ouvrière qui a été victime du choléra.

La progression de l'épidémie

Le 9 septembre 1854, le médecin cantonal MISTLER écrit au Sous-Préfet :

« Le nombre de malades depuis deux jours s'élève à six dont deux décès. La maladie fait mine de vouloir prendre de l'extension ».

Le 10 septembre 1854, le commissaire de police confirme au Préfet :

« Les étrangers qui fréquentaient l'établissement de Bains ont immédiatement quitté le pays ».

Le 12 septembre 1854, le médecin cantonal reste optimiste dans un courrier au Sous-Préfet et diagnostique déjà que la maladie touche principalement les individus vivant dans de mauvaises conditions : « *l'épidémie cholérique de Châtenois progresse mais sans beaucoup de gravité. La maladie sévit de préférence sur des individus qui vivent dans de mauvaises conditions hygiéniques* ».

L'épidémie gagne du terrain, Châtenois a besoin d'aide : arrivée de deux sœurs de Niederbronn et d'un étudiant en médecine

Le 18 septembre 1854, le médecin cantonal dans son courrier au Sous-Préfet est plus inquiet. Il dresse aussi un tableau peu reluisant de la situation sociale. Il relève une vraie résistance aux soins chez certains et demande *l'envoi de deux sœurs infirmières* :

« Le nombre des cholériques augmente à Châtenois. Depuis le 7 jusqu'au 17 du courant, il y a 26 malades et sept décès.

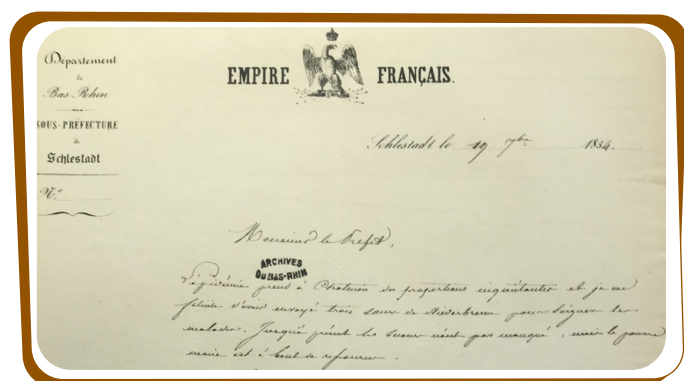
Au début, la maladie s'attachait de préférence aux adultes des deux sexes mais depuis qu'elle prend de l'extension, elle attaque également les enfants ainsi que les vieillards.

La mortalité n'est pas encore très considérable mais je crains qu'elle n'augmente bientôt dans des proportions plus fortes, attendu que la plupart des malades atteints jusqu'à présent se trouvent parmi la classe peu aisée et, partant, sont privés des secours hygiéniques que réclame leur état. La population de Châtenois, en grande partie, composée de tisseurs pauvres et misérables et par là même peu charitables. Aussi, ils ne vont guère au secours les uns des autres. De plus, l'on rencontre parmi ces gens une indifférence telle qu'il faut pour ainsi dire leur faire violence pour qu'ils suivent les conseils qu'on leur donne.

Dans cet état des choses, je me vois dans la nécessité de vous prier d'envoyer sur les lieux deux infirmiers ou plutôt deux sœurs de la Charité pour soigner les malades et surveiller les prescriptions médicales ».

L'épidémie enfle avec 10 nouveaux cas par jour.

L'inquiétude du Sous-Préfet transparaît à nouveau dans son courrier du lendemain, 19 septembre 1854 : « *L'épidémie prend à Châtenois des proportions inquiétantes* et je me félicite d'avoir envoyé 3 sœurs de Niederbronn pour soigner les malades. Jusqu'à présent les secours n'ont pas manqué, mais le pauvre maire est à bout de ressources ».



Le 21 septembre 1854, dans un courrier, le Maire écrit au Sous-Préfet :

« Je n'ai pas encore fait mention du seul médecin que nous possédions, M. Chrétien FIX, officier de santé, qui cependant, depuis que la maladie s'est déclarée, s'est dévoué nuit et jour au soulagement des malades et nullement dans un but lucratif, attendu que dans le principe, la maladie n'a fait de victimes que dans la classe la plus dénuée de ressources et ce jusqu'à un tel point qu'il est aujourd'hui tellement exténué de fatigue qu'il a été décidé par une réunion médicale qu'il était de toute nécessité de lui adjoindre un élève en médecine pour le soulager dans ses nombreuses occupations ».

L'Administration est très réactive puisque deux jours plus tard, le Préfet envoie à Châtenois un étudiant en médecine, M. AUBENAS, interne de l'hôpital de Strasbourg, « pour y donner des soins aux malades. La commune doit pourvoir à son logement et lui payer 150 francs par mois outre les frais de voyage ».

Dans une situation sociale dramatique propice à l'avancée de l'épidémie, même les cloches sont à l'arrêt lors des décès

Le 26 septembre 1854, le médecin cantonal MISTLER dresse au Sous-Préfet de Sélestat le tableau de la situation sociale :

« La maladie montre également une préférence marquée pour les tisseurs dont le nombre des deux sexes est considérable à Châtenois. Les conditions physiques et morales dans lesquelles vivent ces gens-là, le genre de vie et d'occupations qu'ils mènent les rendent très accessibles à toute espèce de maladie infectieuse. Le choléra surtout a une affinité toute particulière pour les classes nécessiteuses et pour toutes celles qui vivent de privations et dans de mauvaises conditions hygiéniques.

Je vous prie également de faire défendre les sonneries d'enterrement pendant le plus fort de l'épidémie. Nous avons constaté qu'elles produisaient un effet fâcheux sur les malades ».

« Les 2/3 de la population se livrent à des occupations telles que tissage, dévidage des bobines, lessivage de cendres, fabrication de pains d'épices... et l'autre tiers s'occupe de la culture des vignes et des champs. Les rues sont généralement étroites et tortueuses et entourées d'habitations basses, humides, entassées les unes sur les autres. A Châtenois, ces dernières sont habitées par des tisseurs dans des chambres basses, humides dont l'air ne se renouvelle jamais. L'existence de cette classe d'ouvriers est très précaire, ils gagnent à peine de quoi pourvoir à leur existence, et lorsque pour une cause quelconque, ils sont obligés de cesser leur travail, alors ils tombent à la charge de la charité publique. En général, les habitants de cette localité sont peu aisés. Leur nourriture est mauvaise et insuffisante. Leur habillement qui consiste en de mauvaises cotonnades ne les garantit qu'insuffisamment contre les intempéries atmosphériques. Toutes ces causes réunies contribuent à augmenter le nombre des mendiants que renferme cette commune. En 1849, nous avons observé quelques cas de choléra ».

La solidarité se met en place, l'épidémie progresse encore

Le 27 septembre 1854, le Sous-Préfet écrit au Préfet : « les habitants aisés de la Commune et les fabricants de Sainte Marie aux Mines qui y occupent près de 500 ouvriers se prêtent à une souscription... ».

Ce même jour, il y eut 16 nouveaux cas ; en tout, ce furent 160 cas (67 hommes, 93 femmes) et 30 décès.

Un nouveau cimetière est aménagé

Le 30 septembre 1854, le Sous-Préfet écrit au Préfet :

« Le Maire vient de prendre un arrêté. Le cimetière qui, contrairement au vœu de la loi, entoure l'église était complet et que pendant l'épidémie l'ouverture prématurée des fosses pouvait compromettre la santé publique, il était donc indispensable de faire le choix d'un autre emplacement en dehors de la Commune ».

C'est donc en 1854 que le cimetière médiéval a été déplacé à l'emplacement actuel autour de la chapelle Sainte Anne, construite à l'Est du village par Mme BURST, épouse du bailli de Châtenois.

Début octobre, le choléra continue de s'étendre

Le bulletin du 2 octobre dit « 48 décès dont quatre enfants : la maladie continue sa marche croissante. Les cas nouveaux se déclarent avec plus de gravité ».

Le 5 octobre, « 59 décès dont 7 enfants : la maladie continue sa marche ordinaire et croissante. Les cas sont plus graves et les individus atteints meurent dans les 24h. C'est pourquoi la mortalité augmente journellement et le chiffre des malades en traitement devient moins considérable ».

Le 6 octobre, « 62 décès dont 9 enfants. La maladie continue sa marche ordinaire. Loin de diminuer, elle sévit avec plus de gravité sur les personnes qu'elle atteint et qui pour la plupart succombent en quelques heures de souffrances. Plusieurs malades de l'épidémie ayant refusé les secours des médecins ont succombé presque immédiatement ».

Durcissement de la politique gouvernementale envers les récalcitrants aux soins

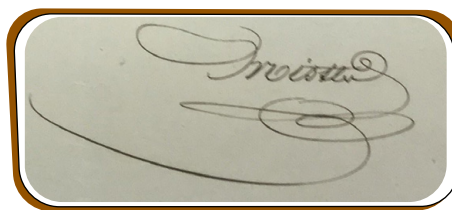
Le 8 octobre 1854, le Sous-Préfet écrit au Préfet :

« L'épidémie qui dans ces derniers jours avait acquis à Châtenois un degré d'intensité extraordinaire semble entrer dans une période décroissante. Elle n'a pas sévi d'une manière foudroyante. La population sauvage et abrutie par la misère arrive à la résignation par le blasphème...

Pour arrêter les progrès de cette dangereuse apathie, j'ai donné au Maire de Châtenois l'ordre de faire publier que les familles, qui négligeraient de donner et de faire donner à celui de leurs membres qui tomberait malade les soins que son état réclamerait et d'avertir immédiatement le médecin, ne participeraient plus aux distributions de secours en denrées, bouillons, vêtements, linge que l'administration a préparé pour soulager leurs souffrances. Cette mesure, j'en suis

certain, produira de bons effets ».

Commentaire du docteur MISTLER du 9 octobre : « quatre des individus morts n'ont pas demandé les secours des médecins, quelques autres ont montré la plus grande indocilité à suivre les prescriptions médicales ».

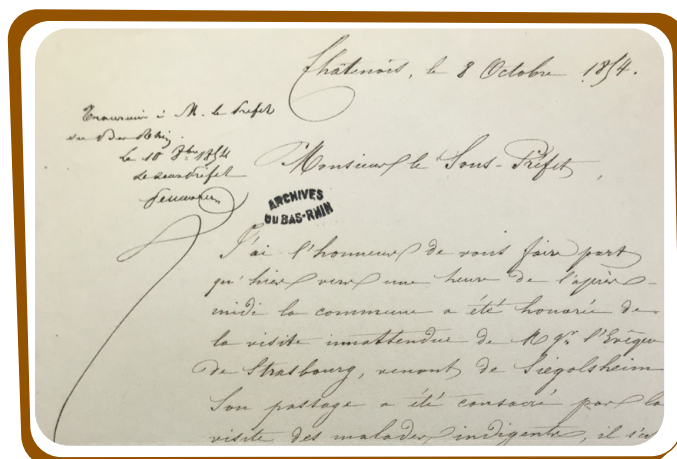


Visite de l'Evêque le 8 octobre

Courrier au Sous-Préfet du Maire :

« Hier vers une heure de l'après-midi, la Commune a été honorée de la visite inattendue de Mgr l'Evêque de Strasbourg, venant de Sigolsheim. Son passage a été consacré par la visite des malades indigents. Il s'est rendu, accompagné de quelques ecclésiastiques et moi, au domicile des malheureux où il leur a porté des consolations et des secours en argent.

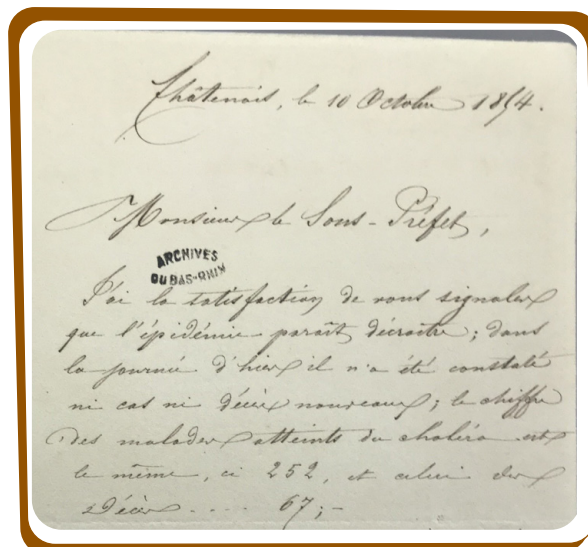
Cette visite a fait une grande émotion dans la Commune ».



L'épidémie recule

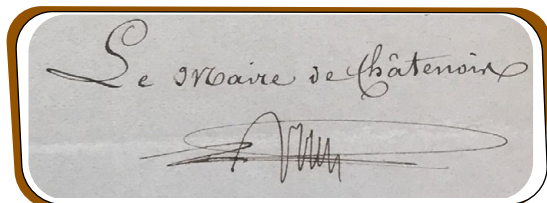
Le 10 octobre 1854, le Maire écrit au Sous-Préfet :

« J'ai la satisfaction de vous signaler que l'épidémie paraît décroître ; dans la journée d'hier, il n'a été constaté ni cas ni décès nouveaux. Nous espérons voir la disparition complète du fléau ».



Récompense des acteurs engagés contre l'épidémie

Le 26 octobre, le Maire VOGEL écrit au Sous-Préfet pour lui demander de récompenser le médecin cantonal MISTLER, l'élève en médecine AUBENAS, l'officier de santé FIX, les gardes de police SCHLATTER Jacques, NABHOLTZ Georges et HEINRICH Ignace, la jeune MULLER Sabina, les sœurs de Niederbronn, le curé DOVERVA. Ce sera fait quasiment par retour à travers diverses gratifications financières, sauf pour le curé et les sœurs récompensés par une lettre de remerciements.



Bilan de l'épidémie

Le 31 octobre 1854 a lieu le dernier décès du choléra. Le document récapitulatif officiel affiche 86 décès.

STATISTIQUE DU CHOLÉRA ÉPIDÉMIQUE	
1853 - 1854.	
DÉPARTEMENT du Bas-Rhin.	ARRONDISSEMENT de Saverne.
COMMUNE de Châtenois.	
Chiffre de la population	4042.
Date de l'invasion du choléra (1 ^{er} décès cholérique)	8 septembre 1854.
Date du dernier décès cholérique	31 octobre 1854.
Total des décès cholériques en 1853-1854	86.

Le lecteur ne manquera pas d'être frappé par les analogies avec la crise vécue en 2020-2021.

Rien de nouveau sous le soleil ! (Ecclésiaste 1, 9 vers 250 av. JC).

Vie économique et touristique

Olga PEREIRA : Architecte d'intérieur

Résidente de Châtenois depuis 2016, diplômée en architecture d'intérieur de l'école MJM Graphic Design de Strasbourg et formée au sein d'une agence d'architecture de Strasbourg, Olga PEREIRA se reconvertit en auto-entrepreneur comme Architecte d'intérieur.

Non seulement elle conçoit, imagine des espaces accueillants, agréables et fonctionnels pour le particulier ou le professionnel, mais elle sait aussi vous conseiller si par exemple :

- Vous êtes en cours d'acquisition et vous souhaitez entreprendre des travaux de réaménagement avant votre achat.
- Vous avez besoin de données financières pour emprunter.
- Vous souhaitez réadapter votre logement.
- Vous avez envie de changement, d'un environnement qui vous ressemble.
- Vous souhaitez optimiser et rénover pour louer.
- Vous avez besoin d'idées et de plans.
- Vous souhaitez déléguer la gestion de vos travaux et vous assurer de leur parfaite réalisation, du respect des délais, des règles et la maîtrise de votre budget.

Sa motivation principale est le sourire du client quand tout est finalisé. Elle jongle entre créativité, écoute, esthétisme, budget et une part de rêve pour donner forme au projet.

Fière et heureuse de faire partie de notre Commune et d'y exercer son activité, vous pouvez la joindre au 06 22 31 74 74, lui écrire à : opereira.interiordesigner@gmail.com, la suivre sur Facebook [@olgapereira.archinterieur](https://www.facebook.com/olgapereira.archinterieur) et sur Instagram [olga_architecture_interieur+](https://www.instagram.com/olga_architecture_interieur/)



Bulle de Douceur

Depuis le 1^{er} octobre 2021, un nouvel institut de beauté a ouvert ses portes à Châtenois. Esthéticienne passionnée de 31 ans, diplômée d'un CAP et d'un Brevet professionnel, Vanessa RIBEIRO affiche 12 ans d'expérience qui l'ont tout naturellement amenée à créer son propre institut de bien-être et de beauté. C'est avec passion et goût que Vanessa a investi le sous-sol de son domicile pour y créer un univers où règnent zen attitude et douceur.

Vanessa travaille autant que possible avec des produits alsaciens pour faire vivre la région, suite à une prise de conscience liée à la période de COVID. Ses soins sont pratiqués à base de produits naturels. Son objectif est de faire en sorte que le client quitte son quotidien pour se sentir dans une bulle de douceur le temps des soins. La plus grande satisfaction de Vanessa est de vous voir partir de son salon avec le sourire et plein d'énergie positive; les soins qu'elle offre permettent de se ressourcer après une journée de stress.

Chez Bulle de Douceur, un large choix de prestations est proposé aussi bien pour les femmes que pour les hommes : soins du visage et du corps, épilations, maquillage, beauté des mains et des pieds, teinture des cils et des sourcils, rehaussement et extension de cils, cartes cadeaux pour faire plaisir.

Sourire et professionnalisme sont les maîtres mots de Vanessa, pour offrir à ses clients un moment d'exception, de détente et de relaxation.

Vanessa est impatiente de vous accueillir aux horaires d'ouverture ci-dessous et uniquement sur rendez-vous (prise de rendez-vous possible en ligne sur le site) :

Lundi : 8h à 19h
Mardi : 10h à 20h
Mercredi : fermé
Jeudi : 8h à 19h
Vendredi : 8h à 17h30
Samedi : 7h30 à 13h



Bulle de Douceur
3 Route de Kintzheim 67730 Châtenois
Téléphone : 03 68 05 42 84
bullededouceurinstitut.kalendes.com
accueil@bullededouceurinstitut.kalendes.com

Un nouveau garage dans la zone d'activités

Depuis le 2 novembre 2021, un nouveau garage MECA SERVICES a ouvert au 1a rue des Moulins, dans la zone d'activités située le long de la ligne de chemin de fer et à droite de la rue de l'Industrie, derrière la carrosserie PL de DORGLER Fils.

Ce garage d'entretien et de réparation multi-marques, qui appartient à un investisseur privé, a été confié à Anthony WOUTAZ, 32 ans, chef d'atelier, titulaire d'un CAP de mécanique automobile et d'une habilitation en climatisation, qui a 17 années d'expérience dans la mécanique automobile, dont 11 passées dans une concession Peugeot, suivie par plusieurs expériences dans des garages multi-marques.

MECA SERVICES a repris le garage ID Auto 67 qui avait ouvert deux mois avant le confinement de mars 2020. Il est équipé d'outils récents et performants, dont un ordinateur haut de gamme pour détecter et diagnostiquer les pannes électroniques. Le garage assure un service d'entretien et de réparation de toutes marques de véhicules, le remplacement de pare-brises et les travaux de carrosserie ainsi que la vente et le montage de pneumatiques de toutes marques et bien entendu la vente-reprise de véhicules.

L'objectif des responsables est de développer une relation de confiance dans la durée avec le client, grâce à la qualité du service et au suivi de la voiture.

Le garage a signé un partenariat avec une plateforme

d'achat de pièces automobiles du groupe PSA, EUROREPAR, située à Obernai, qui lui permet d'être rapidement livré en pièces «premium», à un prix inférieur au prix constructeur.

MECA SERVICES souhaite marquer le coup pour le lancement de son activité : jusqu'au 24 décembre 2021, les plaquettes de freins sont offertes pour tout changement de disques de frein.



MECA SERVICES 1a rue des Moulins, Châtenois
Tél : 07 84 72 74 81
Mail : meca.services@hotmail.com

Cabinet de réflexologie

Qui suis-je ?

Je m'appelle Jessica SCHWARTZ, j'ai 39 ans et je vis à Châtenois avec ma petite famille.

Infirmière depuis 2004, j'ai exercé durant 16 ans en service de cancérologie. En 2020, j'ai décidé de quitter l'hôpital pour démarrer une nouvelle aventure en continuant d'utiliser mes compétences professionnelles dans le soin et le conseil à la personne.

J'ai donc suivi une formation d'un an en réflexologie pluridisciplinaire.

La réflexologie, c'est quoi ?

La réflexologie consiste à stimuler, apaiser, énergétiser l'organisme grâce à des points d'appui précis. Cette technique est basée sur le fait que chaque partie du corps humain possède un point qui lui est associé, au niveau plantaire, palmaire ou crânien.

Je pratique différentes techniques, que j'adapte selon les demandes :

- la réflexologie plantaire (pieds) ou palmaire (mains),
- la réflexologie crânienne et faciale,
- la réflexologie corps entier par stimulation des points de Knap.

La réflexologie, ça sert à quoi ?

Elle aide l'organisme à s'autoréguler, permet d'éliminer des toxines qui empêchent son bon fonctionnement.

La réflexologie améliore le sommeil et aide à canaliser le stress. Elle soulage les douleurs diverses et diminue les effets indésirables des traitements ou des maladies chroniques. Elle améliore les troubles cutanés, les symptômes de l'asthme, les allergies...

La réflexologie, ça s'adresse à qui ?

Il n'y a pas d'âge pour prendre soin de soi !

Chez les bébés et les enfants, les indications sont

multiples : soulagement des troubles digestifs et des reflux, poussées dentaires, terreurs nocturnes et anxiété, intolérance et allergies...

À l'adolescence également, la réflexologie peut être une source de bien-être : diminution des problèmes cutanés, des douleurs menstruelles... Elle aide également à canaliser le stress et les angoisses liées à cette période de la vie.

Bien évidemment, à l'âge adulte, la réflexologie est un formidable outil : soulagement des douleurs physiques, diminution des effets indésirables des maladies chroniques, amélioration du sommeil, réénergétisation de l'organisme...

Je me réjouis de vous accueillir au plus vite et je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire !



Jessica SCHWARTZ Réflexo
10 Rue du Ramstein
67730 Châtenois
Tél : 07 82 55 63 22

Le tourisme à Châtenois dans les prochaines années

La Commune de Châtenois souhaite agir pour le tourisme. Ainsi, le 18 octobre dernier, nous avons organisé une consultation participative sur le thème du tourisme.

25 personnes se sont prêtées au jeu, représentant plusieurs typologies de touristes (célibataires, couples avec ou sans enfant, retraités), mais également des acteurs du tourisme, des hébergeurs, des restaurateurs, des commerçants, des membres d'associations.

Sous la forme d'un brainstorming, les volontaires ont apporté beaucoup d'idées.

Ces idées sont en train d'être triées par grands thèmes. Dans les prochaines semaines, la Commune présentera aux participants le fruit de leur réflexion. Nous souhaitons aller encore plus loin en leur proposant de participer à des groupes de travail plus ciblés afin de faire naître des actions concrètes.

Il n'est pas trop tard, le tourisme vous intéresse, vous souhaitez donner un peu de votre temps, vous investir pour Châtenois, alors inscrivez-vous par mail à l'adresse : mairie@chatenois.fr

Nous vous enverrons le travail de synthèse et, si vous le souhaitez, vous pourrez intégrer un groupe de travail.



Récit de la folle journée de Frédéric FRECH

« Je suis arrivé sur ce championnat du monde masters de VTT en grande forme et fort d'une confiance à son sommet, après notamment mon 5ème titre de champion de France masters acquis en juillet à Levens près de Nice.

Le circuit de 5 km à parcourir trois fois convient parfaitement à mes qualités de grimpeur avec une longue montée parfois extrêmement raide et le tout à plus de 1 600 mètres d'altitude.

En ayant grandi au Willerlé à Châtenois et écumé toutes les pentes et toutes les sentes du Hahnenberg, j'ai été pour ainsi dire à bonne école avec un tel terrain de jeu juste sur le pas de ma porte.

Les lieux et les personnes que l'on côtoie dans notre prime jeunesse nous façonnent bien plus que l'on ne pense ...

Tous les voyants sont donc au vert et au moment du départ je suis serein.

Sauf que ...

Après un départ, comme toujours sur les courses de VTT, assez tendu et abordé à bloc pour être bien placé sur les premiers passages étroits, j'arrive dès le milieu du premier tour à me porter en tête. J'attaque une descente rapide sur un chemin étroit et défoncé et là...alors que je suis à plus de 40 km/h, sans trop comprendre pourquoi, je vole dans les airs et mon côté gauche ainsi que mon dos tapent violemment le sol.

En essayant de me dépasser, le deuxième, un Belge, m'a percuté par l'arrière ! Mon premier réflexe est de remonter sur mon vélo, qui bizarrement n'a rien.

Ce qui est loin d'être mon cas ! J'ai plusieurs plaies sur le corps, mon casque est fendu et ne tient plus correctement, et je ressens surtout une vive douleur dans le dos sous l'omoplate gauche (une côte fissurée sera diagnostiquée).

Je hurle de rage contre ce Belge complètement inconscient. J'essaie de reprendre le fil de la course, mais je suis encore groggy, sous le choc, et plusieurs concurrents me doublent. Je suis dégoûté, ce n'est pas possible, ce n'est pas encore cette année que j'irai chercher ce maillot arc-en-ciel.

Et puis non ! Je me dis qu'avec toutes mes expériences passées sur d'autres épreuves sportives mais aussi de la vie en général, je me dois d'essayer, de continuer à lutter.

J'appuie le plus fort possible sur les pédales dans les montées et m'applique à rester fluide dans les descentes techniques.

Et ça fonctionne ! Petit à petit, je reviens sur la tête de course et au milieu du deuxième tour, dans un passage très raide, je dépasse l'Espagnol qui était le dernier

adversaire à s'accrocher à ma roue.

Je suis alors déchaîné, les encouragements au bord du circuit me portent, je sens bien sûr la douleur dans mon dos et celle-ci m'empêche d'ailleurs toute forme de relance en danseuse, mais j'arrive à en faire abstraction, obnubilé par une seule chose, la victoire, enfin, sur un championnat du monde.

Et au bout de la souffrance, ça y est, la ligne d'arrivée, la joie, partagée avec mon père et d'autres concurrents français.

Ensuite, ce sera plein de belles images dans la tête lors du podium et de la Marseillaise, le maillot arc-en-ciel sur les épaules.

Ce dont je suis le plus fier, c'est du chemin accompli pour y arriver, de toutes ces heures d'entraînement à chercher à repousser ses limites pour atteindre une forme optimale le jour J. Et bien sûr également le fait de n'avoir pas renoncé après cette chute, ce coup du sort qui aurait pu - qui aurait dû ! - me pousser à l'abandon ou à la défaite. Sauf que ce jour-là, j'en avais décidé autrement.

Parfois, il faut savoir envoyer balader la malchance, le destin, lorsqu'il se met en travers de votre vie ...

Pour conclure, j'ai trouvé un proverbe zen fort à propos afin d'aborder la suite de la meilleure des manières : lorsque tu arrives au sommet de la montagne, continue à monter... ».

Félicitations Frédéric et bravo pour cette belle leçon de vie ! À force de persévérance, vous avez décroché le plus beau des titres ! Bravo pour votre extraordinaire palmarès !



Palmarès de Frédéric FRECH

30 années de carrière sportive en VTT, vélo de route, cyclo-cross, triathlon, trail running

800 épreuves environ, plus de 200 victoires, moins de dix abandons

12 x champion d'Alsace en junior, espoir, senior, masters

3 x champion Grand Est

5 x champion de France masters

1 x champion du Monde masters

30 manches de Coupe du Monde en xco et xcm

Vice-champion de France militaire xco en 2000

Champion de France universitaire xco en 2002

En 2021 : catégorie Masters Champion du Grand Est en xcm à Xonrupt, Champion de France en xco à Levens, Champion du Monde xco à Pra Loup.

xco = cross country olympique

xcm = cross country marathon

Tour de France à vélo pour l'association Petits Princes

Cet été, le Castinétais Geoffrey FELDNER s'est lancé un défi de taille : réaliser le Tour de France à vélo pour l'association Petits Princes.

Durant 24 jours, Geoffrey a sillonné la France entière, accompagné en voiture par sa femme Marie-Camille et son ami Théo. Parti de Strasbourg le 9 juillet, il a fait escale à Dijon, Lyon, Marseille, Bordeaux et Nantes avant de terminer son aventure le 2 août place du Trocadéro à Paris. Au total, il a parcouru 2 560 km après avoir passé plus de 133 heures sur son vélo.

Mais, plus qu'un challenge individuel, ce kinésithérapeute de 29 ans a surtout entrepris son aventure pour soutenir l'association Petits Princes, qui réalise tous les jours les rêves d'enfants malades. Grâce à sa mobilisation sur les réseaux sociaux et surtout à la générosité des donateurs, Geoffrey a récolté 6 035 € pour l'association, de quoi offrir beaucoup de sourires et de souvenirs à des enfants dont le quotidien est souvent difficile.

Cette « expérience inoubliable », d'après les propres mots de l'intéressé, n'a pourtant pas vocation à rester un acte isolé. En effet, cette bonne action s'inscrit dans un projet plus global : présenter et soutenir différentes associations caritatives à travers sa chaîne Youtube (Les Défis de Twige), un projet chronophage mais tellement enrichissant, qui lui a déjà permis de rencontrer Sabryna KELLER, présidente de l'association Femmes de Foot, ou bien de battre un record du monde pour le Téléthon.

Aussi, si vous êtes à la recherche d'un relais ou d'une aide pour une initiative caritative, n'hésitez pas à le contacter par mail à l'adresse suivante : lesdefisdetwige@gmail.com ou bien via ses différents réseaux sociaux (Les Défis de Twige sur Facebook & Instagram).



À J-1000 des JO de Paris 2024

À l'occasion du J-1000 avant le début des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris en 2024, la Ville de Paris a mis un drapeau de la taille d'un terrain de foot en haut de la Tour Eiffel.

Châtenois ayant sa propre Tour Eiffel, c'est un drapeau de la taille d'une table de ping-pong qui a été placé en haut du Hahnenberg pour fêter l'arrivée de ces JO après presque 100 ans d'absence.





Marché des producteurs et artisans

Beaucoup de Castinétains actifs déploraient ne pas pouvoir aller au marché du jeudi matin. A partir de ce constat, la Commune, par l'intermédiaire d'un comité de pilotage, a réfléchi à cette demande, le but n'étant pas de supprimer le marché du jeudi, mais vraiment de développer une offre complémentaire. Ainsi, le comité s'est orienté vers une offre de producteurs et d'artisans locaux, en privilégiant les produits de la ferme en circuit court.

En complément du marché du jeudi matin, la Commune de Châtenois a lancé depuis le 10 novembre 2021 un marché hebdomadaire des producteurs et artisans. Celui-ci a lieu les mercredis de 16h à 19h sur le parking situé devant l'école élémentaire Krafft de Châtenois (119 rue du Maréchal Foch).

Grâce à ce nouveau marché, vous pourrez faire le plein de produits artisanaux, bio, locaux, de saison, de la ferme et en circuit court.

Tous les premiers mercredis du mois, le marché propose un temps fort avec une animation et des stands supplémentaires.

Le marché inaugural du 10 novembre a rencontré beaucoup de succès. Lors de cette première édition, l'association Les P'tits Castinétains a proposé une belle animation. Elle était également présente le mercredi 1^{er} décembre pour fêter la Saint-Nicolas.

Ce marché est le vôtre, n'hésitez pas à venir sans modération. Nous souhaitons proposer une offre la plus large possible en complément de celle des commerçants de Châtenois et du marché du jeudi, pour que vous puissiez faire l'ensemble de vos achats, chez vous, dans votre village.

Si vous avez des besoins complémentaires, des propositions de producteurs et d'artisans, vous pouvez nous en faire part à la mairie.

A noter qu'un temps fort est prévu tous les premiers mercredis du mois !



Les Jardins de l'Ungersberg



Tootopoids (en drive)



Ferme de la coccinelle



La ferme de Papilotte



Cave d'affinage de Riquewihr



Chez Hans



Café T'HEIM



Nem Alsace



Kadeco l'atelier



L'atelier Grün



L'Épinglée Locale et Responsable



Les escargots d'Ebersheim



Flore paper n'elle



L'Atelier Orange



Ar-au-bois



DML Affûtage

Association des Auteurs et Artistes d'Alsace : 1995-2021

Créée par Carine HAID, Albert KAMMERER et Pierre WALTER le 8 juin 1995, l'AAAA est portée sur les fonts baptismaux le 1er juillet 1995 avec le lancement d'un Bulletin d'informations dont le titre est « La Fontaine ». Aussitôt, les manifestations s'enchaînent : poésie à la bibliothèque, salons du livre de Colmar, de Marlenheim et de Saint-Louis, présence au CCA, à la Foire Saint Georges, à Scherwiller, à Offendorf, à Val Avenir (Sainte-Marie-aux-Mines), Herrlisheim, Neuf-Brisach, etc.

Puis est créé, en 1998 à Sélestat, le 1er Salon des Auteurs et Artistes (programmé tous les 3 ans, le 2ème eut lieu en 2001) et, en 2002, suite à une proposition soumise au maire de Sélestat, le Salon du Livre des Auteurs Régionaux. Ainsi se tint les années paires le Salon du Livre et les années impaires le Salon des Auteurs et Artistes.

De 2000 à 2004, l'AAAA organise à Châtenois des soirées culturelles et artistiques.

2005 voit la création de Châten'Art à Châtenois, une grande manifestation artistique et culturelle qui a lieu les années impaires. En 2015, « la Fontaine des Artistes » remplace Châten'Art.

En 2021, c'est la fin de l'aventure : Pierre WALTER a décidé de quitter la présidence, mais personne n'a souhaité reprendre le flambeau.

Merci à Pierre, merci à toutes les équipes de l'AAAA au fil des années, pour cet investissement dans une culture populaire qui a permis de partager idées, émotions, passions, créations avec toute la population du Centre Alsace !



De gauche à droite : Marie-France BANNWARTH, Carine HAID, Jean SCHAMING, Catherine & Albert KAMMERER, Pierre WALTER et Michel FUCHS

Création du premier bureau de l'AAAA :

Pierre WALTER Président, Carine HAID Vice-présidente, Catherine KAMMERER Secrétaire, Jean SCHAMING Secrétaire adjoint, Albert KAMMERER Trésorier, Marie-France BANNWARTH & Michel FUCHS Assesseurs



2000 : Soirée Country avec le groupe « The Tombstone Band »



Châten'Art 2009 sur le thème de la Guerre des Paysans

Plaque en hommage à Pierre FERMBACH

Le 9 novembre 2021, une plaque commémorative apposée dans le dojo a été dévoilée en l'honneur de Pierre FERMBACH, fondateur du club de judo Yoshin Ryu.

Le Maire, les adjoints, des membres de l'ancien comité du club de judo et des Tamalous ont tenu à entourer la famille de Pierre, décédé le 8 septembre 2019, pour lui rendre un hommage appuyé.



La fille, le petit-fils et l'épouse de Pierre FERMBACH

Jardins partagés

Tomates, concombres, courgettes ont, cette année encore, su ravir les membres de l'association « Les Jardins des Remparts ». Tous animés par le plaisir de faire leur propre potager, les jardiniers de l'association ont eu l'occasion d'échanger les trucs et astuces naturels et biologiques pour combattre le mildiou et autres nuisibles venus perturber la pousse tranquille de leurs légumes.

Partage, échanges, convivialité, entraide sont autant de valeurs qui animent les différents bénévoles, qui œuvrent pour faire de ce terrain un espace chaleureux au centre ville de Châtenois. Pleinement intégré dans la Commune, le jardin a même su fédérer ses membres pour participer au concours de décorations de Pâques 2021, gagnant par la même occasion un prix bien mérité.

Place à présent à la concertation, aux rencontres pour échanger avec les membres et la Commune de Châtenois au sujet de la bonne mise en œuvre du déménagement du site du jardin partagé. Une étude des besoins de l'association est actuellement en cours de réalisation, en vue d'une finalisation du projet au courant du printemps 2022.

Le projet de jardins partagés va bénéficier du soutien matériel de la Commune. En effet, il est prévu de monter un grillage autour du site et de prévoir un forage d'accès à l'eau pour l'arrosage des parcelles.

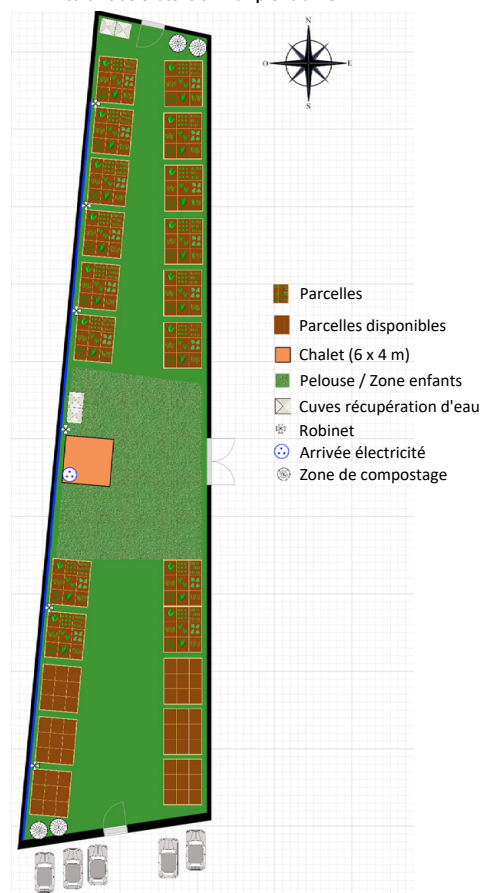
Si vous aussi vous voulez vivre une fabuleuse aventure potagère, contactez-nous :

jardins.chatenois@gmail.com



© Maryline BOOTZ et Fabrice GALLIOT

Jardins de Châtenois – Plan prévisionnel



Appel à bénévoles de l'AACS

L'Association d'Animations Châtenois-Scherwiller lance un appel aux bénévoles (AACS).

Si vous avez envie de rejoindre une association dynamique, être force de propositions pour faire vivre nos deux communes, collaborer aux manifestations existantes (marché aux fleurs, marchés du terroir, Lavandières),

alors n'hésitez plus et venez nous rejoindre !

Renseignements auprès de Jean-Philippe DORIDANT au 06 76 28 09 48.

Il était une fois... la Bibliothèque de Châtenois

L'histoire de la Bibliothèque de Châtenois est d'abord une histoire de rencontres.

Dès 1987, Françoise ERNST, Nicole DE BELLY, Michèle SCHMITT, ayant remarqué la belle vitalité et la compétence des équipes sportives de Châtenois, ont pensé qu'il serait intéressant pour les enfants de compléter cette compétence par une activité culturelle avec la création d'une bibliothèque ouverte à tous.



Fortes de leur expérience (elles avaient organisé, avec Béatrice DIAZ et Betty DEGUY, une étude-garderie pour écoliers du primaire et des mercredis récréatifs) et profitant de la politique culturelle favorable du moment, elles commencèrent à visiter des bibliothèques de bénévoles.

Sous les conseils de Mademoiselle UNTERSTELLER, la Directrice de la Bibliothèque de Prêt (BDP) du Bas-Rhin, Françoise monta avec Nicole LEGOLL - DE BELLY un dossier qu'elles présentèrent aux élus. Grâce à l'accueil favorable de l'adjoint Antoine DUSSOURD et du maire Pierre RISCH, qui surent convaincre le Conseil municipal, une Bibliothèque municipale fut créée. L'argument était imparable : puisque les livres pouvaient apprendre à communiquer de façon non-violente, à bâtir une réflexion et à relever le niveau de conscience, il fallait les rendre accessibles à tous.

Une vingtaine de personnes enthousiastes se sont immédiatement ralliées à ce projet : Fernande et Antoine DUSSOURD, Claude et Doris MARCHAL, Betty SEGUY, Danielle EPP et sa fille Anne, Béatrice DIAZ, Irène LÉDERLÉ, Josiane DORGLER, Mireille MALLET, Pia LAUGEL, André RICHTER, Patricia JACOB, Anita KUHN, Jeanine SCHMITT...

D'autres rejoindront l'équipe un peu plus tard : Mylène MARCHAL, Jean-Louis HIRSCHHELL, Pierre WALTER... et bien d'autres encore.

L'aventure démarre par une formation à la BDP à Strasbourg pour une douzaine de bénévoles en février 1998. Puis toutes les bénévoles apprirent sur place à se servir d'un ordinateur pour le prêt des livres avec l'informaticien de la Bibliothèque de Genève. La Bibliothèque municipale de Châtenois était une des toutes premières à être équipée d'un ordinateur !

La salle proposée par la Mairie dans les locaux de l'ancienne usine de tissage fut rénovée, pendant que les bénévoles préparaient près de 6 000 livres reçus en dons de la BDP, en dotation du Conseil Général, de la population et achetés avec la subvention de la Mairie.

En 1989 fut créée l'association des Amis de la bibliothèque dont le président, le Maire Pierre RISCH, délégua la charge à son adjoint Claude MARCHAL.

Enfin, le 10 octobre 1990 fut le jour inoubliable de l'inauguration de la Bibliothèque municipale de Châtenois.

Dès le départ, la Bibliothèque connaît un franc succès. De l'avis unanime des anciens bénévoles, les 10 premières années furent les plus belles de l'histoire de la Bibliothèque : tout était à faire, créer, imaginer, réaliser avec la confiance et le soutien des élus de Châtenois.

Le travail ne faisait pas peur aux bénévoles, le fonctionnement, les ouvertures, l'achat et l'équipement des livres, le catalogage, l'organisation d'animations... les premiers mois, certains bénévoles totalisent plus de 20h de travail par semaine. Alexandra MARTIN puis Béatrice DIAZ furent successivement employées à mi-temps par la Commune pour notamment enregistrer sur un fichier informatique près de 8 000 livres.

Quelques temps forts marquèrent les esprits :

- *le Festival des Sorcières* organisé conjointement avec le Collège : plus de 400 enfants, collégiens, écoliers, adultes, méconnaissables, tous grimés, déguisés en sorciers ou magiciens, défilaient dans les rues de Châtenois jusqu'aux remparts où les attendaient d'effrayantes sorcières contant des histoires cauchemardesques... Et la cabane offerte par les Compagnons du devoir, transformée en maison de Hänsel et Gretel était transportée par les agents municipaux jusqu'à la salle Sainte Barbe où se retrouvaient des enfants des écoles des environs pour des animations autour de livres fantastiques.
- *inoubliables aussi les soirées de dégustation de chocolat ou de café* avec les confiseurs, pâtisseries et spécialistes du café du secteur... les entrées devaient même être limitées à 100 personnes.
- et que dire des cours d'alsacien d'Irène LÉDERLÉ !

Puis, en 1998, la Bibliothèque, de municipale devint intercommunale, intégrée dans le réseau de la Médiathèque de Sélestat. Les statuts de l'association changent et c'est Irène LÉDERLÉ, la doyenne des bénévoles, qui devient Présidente de 1999 à 2003.

Après des incendies successifs dans les bâtiments de la filature, la Bibliothèque a déménagé provisoirement dans un petit local rue du Maréchal Foch. Ce fut une période très calme.

Début 2002, les bénévoles se remobilisent pour l'installation de la Bibliothèque dans le nouvel Espace Les Tisserands.



En 2003, Irène passe le relais de Présidente à Françoise ERNST, qui le passera en 2021 à Sandrine DEMAY.

En 2004, Béatrice DIAZ décède, remplacée par Esther puis Gaëtane et en 2006 par Denise SCHMITT.

Les bénévoles profitent joyeusement de ces 150 m² pour développer de nouvelles animations qui connaissent un très grand succès :

- *En 2004, pour ne pas rompre le fil avec le passé de Châtenois, le textile s'expose.* C'est la première exposition de Patchworks (900 visiteurs) de l'association Patch-Plaisir (présidée par Françoise ERNST) assortie d'une Conférence de Denis LEDOGAR (suivi par 400 personnes). Vu son immense succès, cette exposition est à l'origine des « Biennales du patchwork » jusqu'en 2017. Cette association participe à Châten'Art (avec l'Association des Auteurs et Artistes d'Alsace) et anime régulièrement des cours d'initiation aux arts textiles (jusqu'en 2019) à la Bibliothèque, tout comme Betty SEGUY avec son atelier feutrine.



- *Des Kaffeekränzchen trilingues*, pleins d'humour, sont animés par la Présidente Irène LÉDERLÉ avec Joseph BRUNSTEIN et Fernande DUSSOURD, à la plus grande joie des anciens Castinétains. De 2003 à 2018, ces rencontres feront date !



- *Les soirées-photos de Bruno CAVIGNAUX*, photographe animalier : moments magiques...
- *Sans oublier les TELETHON* organisés tous les deux ans par les Amis de la Bibliothèque, rassemblant dans un même élan le temps d'un week-end les forces vives de Châtenois : associations, élus, écoles, commerces, entreprises...

Le 14 juillet, à l'ombre d'un grand platane, l'incontournable bannière des Amis de la Bibliothèque attirait le public devant de nombreux livres entassés sur les tables : c'était le Marché aux puces qui, grâce aux dons de la population, permettait par la vente de livres d'occasion de renflouer la caisse de l'association.

Ce ne sont là que quelques moments forts, car toujours les activités régulières continuent : permanence lors des ouvertures au public, accueil des classes, contes, ateliers de bricolage, animation du club lecture du Collège, contes pour tout-petits dans les bibliothèques du réseau, prêts et animations à la Maison de retraite...



L'association était très dynamique. Les jours de fermeture, on pouvait entendre vrombir des machines à coudre : quelques bénévoles cousaient des costumes pour la Fête des Remparts.

Ces 10 années passèrent à la vitesse de l'éclair !

Les activités se développent à tel point que le Maire Jean-Jacques GOLDSTEIN décide l'agrandissement de la Bibliothèque.

En 2013 est inaugurée la nouvelle salle de plus de 90 m². Elle donne un élan à toutes les activités, permettant d'accueillir confortablement des classes et des animations pour les jeunes, sans gêner les autres lecteurs, ni le prêt. Le public est toujours plus nombreux, le prêt des livres en hausse, malgré une inondation en 2016 et des travaux qui ralentirent quelques mois les activités.



Aux contes de Christiane CHARRUAU, à ceux pour tout-petits (1 à 4 ans) animés par Françoise et Denise, aux contes de l'Âme des poètes, aux spectacles, aux ateliers textile de Betty, s'ajoutèrent les ateliers pastels de Yolande POPRAWA, les ateliers de bois et de chantournage de Pierre REINER et les spectacles des étudiants du Conservatoire d'Art dramatique de Colmar.

Enfin, de 2016 à 2018, les NAP (Nouvelles Activités Péri-éducatives) du mercredi matin, coordonnées par Annabel WERMELINGER, firent ressembler la Bibliothèque à une ruche.

C'est pour inciter la population à venir côtoyer les livres que les Amis de la bibliothèque organisaient des animations pour tous les âges (de 1 à 100 ans) et que les inscriptions et les prêts de livres continuaient de croître. C'était les années de récolte.

De 2013 à 2020, resteront surtout gravés dans nos mémoires :

Les grandes expositions :

- le Japon, merveilleuse rencontre avec Keishu KAWAI (plus de 90 personnes lors de sa soirée de démonstration) en 2014;
- « Du vin pour les Castinétains » en 2019 réalisée par Archéologie Alsace, organisée par le Foyer Socio-culturel et vue par près de 1 800 personnes.

Autour du livre : échanges passionnants lors des deux Clubs lecture trimestriels : coups de cœur, nouveautés et Club lecture à thème animés par Françoise;

Enfin, le développement des conférences (jusqu'à huit par an les dernières années) avec un public de 60 à 90 personnes intéressées par les remarquables interventions données par Gabriel BRAEUNER, Christophe et Christine RITZENTHALER, Jean-Marie MONTAVON, Alain KAUS, Alphonse JENNY, ainsi que les soirées poésie avec Art'élia, L'Âme des Poètes, Patrick DELSART...

Puis s'invita la Covid... : fermeture des bibliothèques, puis réouverture précautionneuse et prêt parcimonieux, présence des bénévoles limitée par l'âge, celle des lecteurs par la distanciation et la décontamination des livres...

18 mois plus tard, les bénévoles démobilisés avaient pris d'autres chemins.... Une page s'est tournée en 2020.

Mais, sous la houlette de la nouvelle Présidente Sandrine DEMAY, l'équipe réduite continue avec volonté et courage d'écrire un nouveau chapitre pour donner un nouveau souffle à la Bibliothèque.

Puisse l'avenir leur sourire !

Longue vie aux Amis de la Bibliothèque de Châtenois !

Pour les curieux : les compte-rendus des Assemblées Générales de l'association et les montages photographiques de Pierre BOESPFLUG sont consultables à la Bibliothèque sur l'ordinateur de l'association.

Merci Françoise ERNST !

Françoise a toujours eu le souci de faire rayonner le partage, le sens de l'autre, la fraternité autour de la rencontre avec les livres.

La Municipalité et le Conseil municipal, au nom de l'ensemble de la population de Châtenois, remercient chaleureusement Françoise ERNST pour ces 34 années d'investissement pour faire rayonner le livre et la culture.

Merci Françoise pour cet engagement culturel et humain dans la lignée de nos grands humanistes !



Programme des animations de Scherwiller

Samedis 15, 22 et 29 janvier

Soirée Théâtrale
Salle polyvalente A. Haag

Dimanches 16, 23 janvier

Après-midi théâtral
Salle polyvalente A. Haag

Vendredi 28 janvier

Soirée Théâtrale
Salle polyvalente A. Haag

Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 février

Concert Annuel
Salle polyvalente A. Haag

Dimanche 6 mars

Repas Harengs
Salle polyvalente A. Haag

Samedi 19 mars

Bourse petite enfance
Salle polyvalente A. Haag



Art Expo

Jamais une édition d'Art Expo n'aura mis autant de temps à voir le jour que la 5^{ème} !

Après deux annulations en raison des contraintes sanitaires de ces derniers mois, la 3^{ème} tentative aura été la bonne grâce à la persévérance des membres du Foyer socio-culturel, organisateur de l'événement, et le soutien des artistes contactés fin 2019 pour une manifestation initialement prévue en mai 2020.

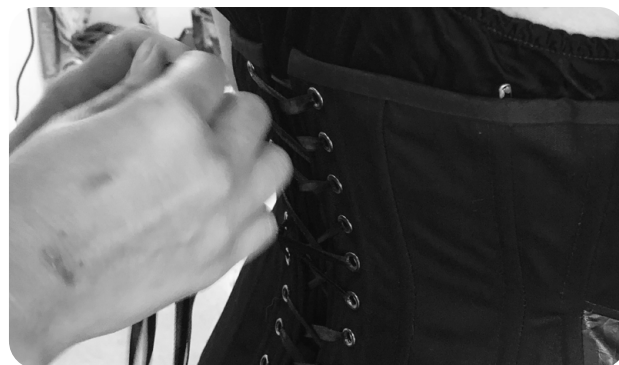
Le public a ainsi découvert, le temps d'un weekend, une belle galerie d'art éphémère avec des artistes de talent : Sophie BAUER (corsetière), Sylvie CHARRA (peintre), Catherine LEFEVRE (peintre et photographe), Anne

LOMBARDI (sculptrice), Charlène STRACK (céramiste), Raymond URIÉ (graphiste d'art) et Patricia WÄLDELE (sculptrice).

La nouveauté de cette édition était l'intégration de l'art textile avec la présence d'une corsetière.

La 5^{ème} édition a tenu toutes ses promesses et fut un ravissement pour les yeux.

Rendez-vous les 24 et 25 septembre 2022 pour la prochaine édition.



Et si vous deveniez acteur de la culture à Châtenois ?

Le Foyer socio-culturel est une association qui a pour but la diffusion de la culture sous toutes ses formes. Ses membres proposent tous les semestres une programmation de diverses manifestations : concerts, pièces de théâtre, ateliers, conférences, expositions, sorties...

Quel est son objectif ?

L'objectif de cette programmation est de dynamiser la vie culturelle et artistique de Châtenois et d'offrir à tous les habitants des activités récréatives et éducatives variées.

Qui peut devenir membre ?

Toute personne qui souhaite participer activement à la réalisation de ces activités et apporter ses idées,

son temps et son énergie pour mener à bien cette programmation est la bienvenue !

Si vous aussi avez envie de contribuer à cet élan collectif, rejoignez-nous en contactant la Présidente du Foyer socio-culturel Sandrine DEMAY :
sandrine.demay.06@gmail.com ou au 06 43 73 03 68 – @FoyerSocioCulturelChatenois67
 ou <https://www.facebook.com/FoyerSocioCulturelChatenois67>

Cours de Krav Maga pour enfants

L'école de Krav Maga Fighting Spirit a ouvert cette année un cours pour les enfants entre 8 et 13 ans au dojo de l'Espace Les Tisserands.

L'association, créée en 2017 et présente également à Villé et La Vancelle, propose déjà depuis l'année dernière des cours de Krav Maga pour adultes le samedi matin à Châtenois. « La volonté de faire des cours pour les enfants existe depuis la création de l'association » explique Patrick, son président, qui possédait déjà l'expérience de l'enseignement aux enfants.

Il aura cependant fallu 4 ans, le temps de former assez d'instructeurs pour assurer l'ensemble des cours, pour la concrétiser. « C'est un public très différent des adultes dans la façon d'apprendre, ça nous oblige à nous

remettre en question en tant qu'instructeur » précise Jonathan, un des instructeurs. Pour sa première année d'existence, ce cours pour enfants a déjà un effectif solide et fidèle de 10 enfants ravis chaque mercredi d'apprendre à se défendre tout en s'amusant sous l'œil attentif des deux instructeurs et de Wouter qui leur prête main forte.

Si vous avez envie d'inscrire votre enfant, c'est encore possible et si les grands ont envie d'essayer, on nous chuchote qu'il suffit de venir un samedi matin à 10h pour un cours d'essai.

Si vous aussi avez envie de vous inscrire à cette activité, vous pouvez contacter Jonathan WEBER au 06 85 70 90 94.

Ambiance musicale pour les P'tits Bouchons

L'association les P'tits Bouchons a organisé une matinée concert-spectacle tout en musique et en deux temps pour les enfants jusqu'à 6 ans.

Les petits spectateurs ont eu la chance d'accueillir l'Orchestre des enfants du Conservatoire de Colmar pour trois morceaux : King William's March (Jeremiah CLARKE), Pomp and Circumstance (Edward ELGAR) et Theme from the New World Symphony (Antonin DVORAK). D'une qualité musicale exceptionnelle, ces morceaux mettant à l'honneur instruments à vent, à corde et autres ont fait vibrer les cœurs des petits et des grands. Ce partenariat a été possible grâce à la bienveillance du chef d'orchestre, Julien MURSCHER.

Après quelques dessins et gommettes proposés lors de l'entracte, les enfants ont découvert le décor du spectacle « Au fil des flots » joué par Mélanie et Agnès. Elles ont emmené enfants et adultes vers un beau voyage en découvrant différents sons de la mer, des bateaux et des poissons. Les 35 enfants présents sont repartis des rêves pleins les yeux.

Un joli moment musical et poétique qui avait tant manqué depuis plus d'un an... Le 17 novembre a eu lieu un autre spectacle organisé par les P'tits Bouchons : Ricochets, de la Compagnie Papier Plum', pour les enfants de 3 mois à 3 ans.



Les matinées des P'tits Bouchons

L'association les P'tits Bouchons de Châtenois propose toute l'année des activités, des spectacles pour les tout-petits ainsi que deux marchés aux vêtements et jouets d'enfants. Elle propose entre autres une activité qui cible surtout les mamans isolées avec leurs enfants et qui ont besoin de contact et de réassurance. Vous y trouverez une ambiance chaleureuse entourée d'autres mamans, d'assistantes maternelles, de référentes toujours bienveillantes et à l'écoute...

Ces matinées sont organisées un vendredi matin par mois à la bibliothèque de la Maison de l'Enfance de Châtenois de 9h à 11h.

Toutes les infos et les dates de nos activités sur notre blog : <http://lesptitsbouchons.blogspot.com/> ou sur notre page Facebook. Pour plus de détails, vous pouvez nous contacter à l'adresse email de l'association : association.ptitsbouchons@gmail.com ou au 06 80 87 90 92.

Judo Club Shinsei : une rentrée réussie !

Depuis 18 mois, l'activité du Judo Club Shinsei a été fortement impactée par la crise sanitaire. Tout comme de nombreuses associations sportives, il a souffert de la pandémie et, malgré les moyens mis en œuvre, a enregistré une perte de plus de 30% de ses membres pour la saison 2020-2021.

Néanmoins, l'équipe est restée mobilisée durant la période estivale, en proposant un maintien d'activité durant tout l'été, à titre gratuit.

Un effort particulier a été déployé en matière de communication sur les plateformes numériques (site internet, page Facebook,...) ainsi que sur les supports plus traditionnels (presse, flyers).

De plus, afin de redynamiser l'activité dans un contexte économique difficile, le club accorde une attention particulière à ses tarifs cette année en proposant des remises conséquentes et en adhérant aux différents dispositifs d'aides mis en place (Pass'Sport...).

Malgré les craintes liées à la mise en place du pass sanitaire, les efforts semblent être récompensés et le nombre d'adhérents est reparti à la hausse cette année.

Les responsables du club sont particulièrement satisfaits du taux de renouvellement d'anciens membres, mais

également du nombre de nouveaux membres et plus particulièrement de celui du judo éveil, pépinière de futurs champions.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, Philippe LEGER, enseignant du club, membre de l'équipe de France de Kata, déjà Vice-Champion d'Europe, a été sélectionné, avec son partenaire Greg RIEFFEL, pour les championnats du monde de Kata du 26 au 27 octobre à Lisbonne. Quelle fierté pour l'association !

N'hésitez pas à rejoindre le club, ses enseignants spécialisés et qualifiés seront heureux de vous faire découvrir les différents aspects de ses disciplines.

Coordonnées pour tout renseignement :

06 18 03 57 16 ou judoshinsei@gmail.com

Informations consultables sur :

<https://shinsei.fr/> ou <https://www.facebook.com/judo.jujitsu.scherwiller>

Calendrier sportif chargé pour l'ABC Châtenois !

Après deux saisons marquées par la pandémie, l'ABC Châtenois tire un trait sur ce passé avec un début de saison en fanfare ! Comme à son habitude depuis plusieurs années, il était important pour le club de labelliser son école des jeunes « École Française de Badminton ».

Gage de qualité pour les parents et les enfants, ce label récompense les efforts mis en place par l'association pour structurer ce sport et proposer le meilleur accompagnement et apprentissage du badminton. Par ailleurs, l'ABC Châtenois a noué un partenariat avec le SCS Sélestat pour accueillir, conjointement et pour la première fois, la deuxième étape du circuits-jeunes : LA compétition jeunes par excellence.

Au total, ce ne sont pas moins de 250 enfants qui seront accueillis. Côté adulte, l'agenda est également chargé pour le club puisque deux équipes sont inscrites en interclub. Dans ce domaine, l'ABC Châtenois bénéficie d'une équipe inscrite en Régionale 1, ce qui fait de notre club le seul à disposer d'un aussi haut niveau en Centre Alsace.

La première journée de compétition a eu lieu à domicile le dimanche 10 octobre; Châtenois fut l'hôte de 6 équipes venant de tout le Grand Est ! La fin du mois d'octobre était aussi l'occasion pour le club d'organiser son tournoi Bad'oween avec, cette année encore, des joueurs classés

en National 3. Ce tournoi est grandement apprécié dans le Grand Est et attirant des joueurs de tout l'hexagone, ce fut pour le club la première édition avec autant de participations !

Enfin, toutes ces activités et offres sportives proposées par le club ne seraient pas possibles sans le soutien du comité et des bénévoles du club. Après l'épisode du Covid-19, le constat est malgré tout une baisse des effectifs au sein de l'association. Cependant, nous avons su rebondir en nouant un partenariat avec l'IUT de Schiltigheim dans le cadre d'un projet tuteuré.

C'est ainsi que six étudiants ont accompagné le club sur de nombreuses missions cruciales en début de saison : recrutement, recherche de sponsors, aide en communication, etc. Un grand merci à eux pour leur engagement.

Le club des « Amis du Badminton de Châtenois » vient de se voir attribuer le label 1 étoile au titre de la saison 2021-2022 par la Fédération française de Badminton. Ce processus de labellisation de ses structures affiliées témoigne de la qualité de l'accueil et de la formation des jeunes licenciés. Félicitations aux membres du club et à son président Thomas BELLICAM !

Calendrier des collectes de sang 2022

Châtenois, les mardis de 17h à 20h :

4 janvier, 22 mars, 7 juin, 23 août et 8 novembre

À l'Espace Les Tisserands

Scherwiller, les vendredis de 17h à 20h :

11 février, 22 avril, 24 juin, 9 septembre et 2 décembre

À la salle Alphonse Haag

PIG Rénov'Habitat

Valorisation du patrimoine, amélioration du confort des logements ou réduction de la facture de chauffage ! Ne passez pas à côté, la Commune de Châtenois et la Collectivité européenne d'Alsace peuvent peut-être vous aider.

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et vous souhaitez valoriser votre patrimoine ou améliorer le confort énergétique de votre logement de plus de 15 ans ? Le PIG (Programme d'Intérêt Général) Rénov'Habitat peut vous apporter des réponses concrètes et vous offrir l'opportunité de réaliser votre projet !

La Commune de Châtenois et la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) ont signé une convention partenariale jusqu'à fin 2023. Le PIG Rénov'Habitat a pour objectif d'accompagner financièrement et techniquement les propriétaires qui engagent des travaux de rénovation de leur logement. Les travaux visés sont plus particulièrement ceux qui permettent de baisser spectaculairement la facture de chauffage, surtout si le logement est un bien mal isolé construit avant 1975. D'autres travaux sont également financés par le PIG Rénov'Habitat.

Des bureaux d'études sont missionnés gratuitement par la Collectivité européenne d'Alsace pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet, du choix des travaux à effectuer au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides disponibles.

Un bureau d'études est présent sur votre territoire. Contactez-le par téléphone, par email ou choisissez de le rencontrer lors d'une permanence :

URBAM Conseil

Tel : 03 29 64 45 19 - Mail : pig67@urbam.fr

Permanences les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis de chaque mois

De 14h à 15h30 à l'UTAMS de Sélestat (3 rue Louis Lang)
- Pas de permanence le 1^{er} mardi de janvier, ni en août,
ni le 3^{ème} mardi de décembre

Quelles sont les étapes de votre projet ?

1- Contacter l'opérateur avant le commencement des

travaux pour vérifier si votre projet est recevable.

2- Si votre dossier est recevable, il vous aidera à constituer votre dossier administratif et vous donnera les informations générales sur le dispositif.

3- Un spécialiste (thermicien, ergothérapeute) se présente à votre domicile pour évaluer avec vous les travaux à réaliser. Il peut vous accompagner dans la recherche de devis.

4- L'opérateur vous aide à constituer votre dossier de demande de subvention et à le déposer à la CeA où votre demande sera étudiée.

Exemple d'un projet réalisé

Amélioration énergétique : remplacement d'une chaudière fioul par une pompe à chaleur air/eau ; isolation du plancher des murs par l'extérieur dans une habitation de 1947 (travaux soumis à autorisation administrative). Le propriétaire bénéficie de l'avance de subvention Procivis Alsace, les aides financières sont versées directement aux entreprises.

Coût des travaux TTC : 44 427 €

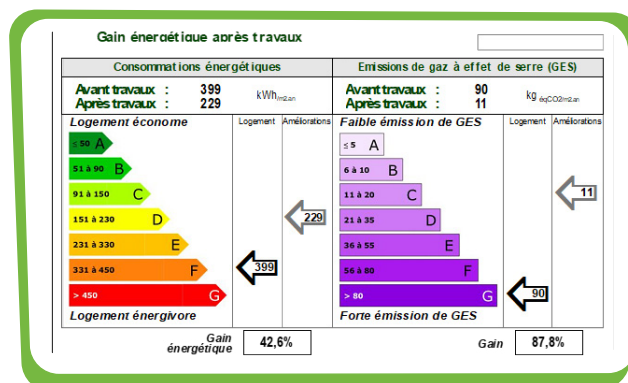
Subventions ANAH : 17 000 €

Subvention CeA : 1 500 €

Subvention Commune : 1 500 €

Reste à charge : 24 427 €

(soit 47 % du coût TTC des travaux).



Vous pouvez compléter ce formulaire en ligne pour manifester votre besoin : <https://www.mairie-chatenois.fr/votre-mairie/travaux-et-urbanisme/pig-renovohabitat/>

Marche éco responsable au Haut-Koenigsbourg

Dimanche 10 octobre, une dizaine de randonneurs a nettoyé le sentier du GR5 à l'appel de la MAIF et du Club vosgien.

150 litres de déchets ont été ramassés entre Châtenois et le Haut-Koenigsbourg. Un grand merci à nos volontaires et nos partenaires! [#chaqueactecompte](https://chaqueactecompte)



L'automne et ses feuilles mortes : adoptez les bons réflexes

L'automne arrive et, avec lui, de nombreuses feuilles mortes qui vont recouvrir régulièrement trottoirs et allées. S'il peut être nécessaire de les enlever pour sécuriser le passage, celles-ci ne constituent pas pour autant un déchet à mettre dans le bac gris ou à la déchèterie.

C'est avant tout une vraie ressource pour vos espaces verts, même modestes, qu'il convient de valoriser sur place pour avoir un vrai impact environnemental positif : pas de pollution car pas de déplacement et enrichissement des sols locaux ! Vous avez tout à y gagner !

Voici trois astuces simples pour les valoriser :

Matières sèches pour le compost

Vous possédez un composteur domestique ? Un bon compost repose sur l'équilibre entre matières humides (pelures de fruits et de légumes...) et matières sèches (feuilles mortes, branchages...). Faites votre réserve en ce moment pour pouvoir en rajouter toute l'année une couche sur vos résidus alimentaires !

Paillis pour les végétaux

Les feuilles mortes ont les mêmes propriétés que le paillis. Elles protègent les plantes sensibles au gel et, pour les potagers, elles permettent une récolte tardive !

Engrais pour la pelouse

Déchiquetées à la tondeuse, les feuilles mortes enrichissent votre pelouse et se décomposent rapidement. **Aucune excuse pour s'en priver !**



C'est la fin de l'année, je maîtrise mes levées !

La redevance comprend 36 collectes de bac gris dans l'année, alors pensez à vous rendre sur votre compte SMICTOM (ou à le créer si ce n'est pas encore fait !) pour bien maîtriser votre nombre de levées en cette fin d'année et éviter ainsi toute levée supplémentaire inutile.

Vous pourrez par ailleurs y suivre votre nombre de passages en déchèterie, consulter et payer vos factures

et y faire de nombreuses démarches qui seront ainsi traitées rapidement.

Accédez-y depuis le compte du SMICTOM : www.smictom-alsacecentrale.fr/mon-compte

GéoVélo : un GPS pour les cyclistes

GéoVélo est une application de calcul d'itinéraires vélos qui existe depuis neuf ans et qui est leader sur le marché, avec une trentaine de territoires adhérant (Mulhouse Agglo par exemple). Le calculateur est accessible à tous en téléchargement. GéoVélo compte 450 000 inscrits, 30 collectivités partenaires, 12,1 millions de kilomètres parcourus en 2020, 20 véloroutes intégrées.

L'application permet de donner aux utilisateurs les meilleurs itinéraires à vélo (tel que l'itinéraire le plus sécurisé, l'itinéraire le plus court ou un itinéraire touristique), des statistiques personnalisées, des challenges d'activités, des circuits de balades touristiques.

Elle permet aussi aux utilisateurs de faire partie d'une « communauté » de cyclistes du même territoire. Ces pratiquants peuvent faire remonter leurs usages ou les difficultés rencontrées sur les parcours (manque de jalonnements, rupture de piste...).

GéoVélo permet de valoriser le vélo sur le territoire. Les données de suivi et d'analyse des déplacements à vélo permettent ensuite d'orienter les actions prioritaires et

de les mettre en lien avec le schéma directeur vélo.

Le territoire partenaire est également identifié sur la carte nationale de GéoVélo avec une vignette très visible et permet l'intégration et la mise en avant de balades touristiques déjà balisées.

Il s'agit d'une expérimentation pour une année, sur toute l'Alsace Centrale, qui peut déboucher sur un engagement si le territoire se positionne en sa faveur.

Le financement de cette expérimentation est assuré à 50% par l'ADEME (le PETR ayant été lauréat du financement AVELO 1) et à 50% grâce aux contributions des quatre Communautés de Communes du PETR.

Pour télécharger l'application : <https://www.geovelo.fr/>



André RAUSCHER à l'ENS

Castinétain de 19 ans, André RAUSCHER vient d'achever deux années de classes préparatoires en physique et technologie au Lycée Couffignal de Strasbourg.

Après une scolarité à l'École maternelle des Bains, l'École élémentaire Krafft puis au Collège de Châtenois, il a brillamment obtenu son baccalauréat en sciences de l'ingénieur (option européenne allemand) au Lycée Schwilgué de Sélestat.

Ce passionné de sciences a ensuite tout naturellement suivi un cursus en classe préparatoire en rêvant d'intégrer une prestigieuse école d'ingénieurs. C'est maintenant chose faite puisqu'il a été admis parmi la quarantaine d'heureux élus (sur environ 1 500 candidats) retenus pour suivre les cours de l'Ecole Normale Supérieure de Paris-Saclay.

L'élève normalien a fait sa rentrée à Gif-sur-Yvette début septembre dans cette Grande École qui forme aux métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur. En dépit de la déficience visuelle (un glaucome congénital) dont il est atteint, André RAUSCHER est la preuve éclatante que tout n'est pas écrit à la naissance et que tout est possible lorsqu'on s'en donne les moyens.

Tout au long de sa scolarité, il a pu bénéficier d'un tiers-temps pour suivre ses études et passer ses épreuves. Il a également croisé tout au long de ces années des professeurs tolérants qui lui fournissaient par exemple des documents imprimés en grands caractères; d'habitude, l'étudiant se sert d'une loupe pour la lecture et les outils numériques lui facilitent également la tâche. S'il excelle dans son domaine scientifique et qu'il

ambitionne notamment de se lancer dans une thèse de recherche en électronique – informatique – traitement de signal, il sait depuis la rentrée scolaire que la vie en autonomie loin de sa famille nécessite de développer d'autres talents : « Je n'ai pas d'appréhension particulière à la veille de rejoindre le campus de Saclay, je suis satisfait d'avoir obtenu l'école correspondant à mon premier vœu, je sais donc que le plus dur est fait.

Je vais maintenant devoir peaufiner mes talents culinaires pour assurer pleinement mon indépendance ». Félicitations André pour ce remarquable parcours, une brillante carrière vous attend !



Bienvenue aux nouveaux arrivants !

Vous venez de vous installer dans la Commune ? Il est très important de bien connaître les habitants afin de vous garantir le meilleur service possible ; aussi les services municipaux vous invitent vivement à venir vous présenter à l'accueil de la Mairie (si vous ne vous êtes jamais inscrits) afin de vous faire enregistrer dans le fichier population.

Pensez à apporter un livret de famille, la carte d'identité de chaque membre de votre foyer et un justificatif de domicile. Vous pourrez également vous faire inscrire sur les listes électorales.

Cet enregistrement permettra ainsi aux services municipaux notamment :

- De prévoir les effectifs scolaires si vous avez des enfants.
- De recenser les jeunes de 16 ans pour la journée d'appel sous les drapeaux.

- D'inscrire les jeunes sur la liste électorale à leurs 18 ans.
 - D'adapter nos services aux besoins de la population.
 - De simplement pouvoir vous contacter pour vous porter une information particulière au besoin ou collective (bulletins municipaux, invitations et courriers divers...).
- Par la même occasion, merci à toutes les Castinétaines et tous les Castinétains qui prévoient de quitter la Commune de le signaler en Mairie.

Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au jeudi de 8h15 à 11h45 et de 14h15 à 17h45.
- Le vendredi de 8h15 à 11h45 et de 14h15 à 16h45.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer à ces horaires, vous pouvez contacter l'accueil par téléphone au 03 88 82 02 74 ou par email à mairie@chatenois.fr

Pass Culture pour les jeunes

Le Pass Culture, qui offre 300 € à dépenser pour les jeunes atteignant 18 ans, va être complété à partir du 1^{er} janvier 2022 pour les adolescents dès 15 ans et renforcé par des financements en classe à partir de la quatrième. Selon les pouvoirs publics, ce dispositif est destiné à favoriser « la connaissance et l'accès aux offres culturelles ».

Le Pass continuera d'offrir 300 € aux jeunes qui ont fêté leurs 18 ans. Ils ont toute l'année de leur majorité pour en faire la demande et deux ans ensuite pour dépenser cette somme. Le Pass Culture est accessible par une application mobile ou un site internet, qui gère ensuite la somme au fil des dépenses. Il est réservé aux Français et aux citoyens européens résidant en France.

À partir du 1^{er} janvier 2022, les jeunes, scolarisés ou non, qui en font la demande pourront bénéficier de 20 € l'année de leurs quinze ans, 30 € l'année de leurs seize ans et 30 € l'année de leurs dix-sept ans. Le reliquat peut être reporté d'une année sur l'autre si la somme n'est pas totalement dépensée et le catalogue sera légèrement différent de celui proposé aux plus de dix-huit ans. En tout, un jeune qui fêtera ses quinze ans en 2022 bénéficiera chaque année des sommes du Pass Culture et pourra donc avoir accès à 380 € de produits culturels grâce à ce dispositif.

Le nouveau Pass Culture introduit également des sommes « collectives », à dépenser pour la classe : dès janvier,

chaque classe à partir de la quatrième bénéficiera d'une somme à dépenser dans un catalogue dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle, par exemple pour des sorties collectives. Cette somme, à utiliser par le professeur, s'élèvera à 25 € par élève en quatrième et en troisième, 30 € par élève pour les classes de seconde, puis 20 € pour les première et terminale, soit un total de 120 € par élève au cours de la scolarité pour des projets de classe.

Globalement, on peut ainsi acquérir des biens et des services culturels. Concernant les biens, les jeunes bénéficiaires pourront acheter des livres, des disques, des instruments de musique, des œuvres d'art, du matériel artistique et même des jeux vidéo (si l'éditeur est français et s'il n'y a pas de violence). La condition est d'acheter en magasin, pas en ligne en vue d'une livraison.

Du côté des services, ils auront la possibilité d'acquérir des places de cinéma, de théâtre, des entrées à des concerts, des spectacles, des musées ou des expositions, des abonnements pour des cours d'art, de musique, de danse et de bénéficier des offres numériques. Ces offres concernent la musique en streaming, la vidéo à la demande et la presse en ligne, avec un plafond de 100 € et sont tournées en priorité vers des entreprises françaises, comme Deezer côté musique.

**Tu as 18 ans !
Profite de 300€
pour découvrir la Culture autour de
chez toi**

TV2COM : c'est votre télévision en Alsace centrale

Sur le terrain, à vos côtés, des reportages de proximité, avec vous, pour vous, 2 magazines proches de vous :

- >> le magazine de la communauté de communes de Sélestat diffusé tous les jours à 7h, 15h, 19h30, 20h30 et 23h et lundi, mercredi, vendredi et dimanche à 12h.
- >> le magazine de la communauté de communes du Ried de Marckolsheim diffusé tous les jours à 6h, 9h, 17h, 18h et 21h et mardi, jeudi et samedi à 12h.
- >> le lien YouTube de TV2COM : <https://www.youtube.com/channel/UCI1BITu-hKesTY0PaTh3KKQ/videos>
ou allez sur YouTube et tapez TV2COM, vous tomberez directement dessus !

**Regardez-nous aussi sur www.tv2com.fr
ou sur la chaîne 96 de Numéricâble**



Palmarès du concours des maisons fleuries

Grand prix d'excellence avec félicitations du jury ***** **19,75**

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue : Théo BRUN, Fernand HUFFSCHMIDT et Daniel MOREL



Grand prix d'excellence avec félicitations du jury ***** **19,50**

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue : Bernard DICK, Gilbert FORJONNEL, Alphonse GOETTELMAH, André HEPP, Agnès LÉDERLE

2^{ème} catégorie : Maison individuelle ou logement collectif avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuries : Robert DEIBER

3^{ème} catégorie : Hôtel, restaurant ou tout autre commerce et bâtiment industriel fleuri : Espace Les Tisserands, Mairie, Maison de Retraite



Grand prix d'excellence avec félicitations du jury ***** **19,25**

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue : Hubert BERGER et Charles ROSENBERGER



Grand prix d'excellence avec félicitations du jury ***** **19**

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue : Gilbert BOSSERT, Richard HERRBACH et Roger LITTY

3^{ème} catégorie : Hôtel, restaurant ou tout autre commerce et bâtiment industriel fleuri : Restaurant « Le Meisenberg »



Grand prix d'excellence ***** **18,75**

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue : Raymond HAUSS



Grand prix d'excellence *******18,50**

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue : Luc ADONETH, Josiane BRUN, Madeleine KOHLER, Jean RAMEL et Serge ROHMER

2^{ème} catégorie : Maison individuelle ou logement collectif avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuries : Marie-Rose DEMONCEAUX et Marie-Thérèse SUTTER

3^{ème} catégorie : Hôtel, restaurant ou tout autre commerce et bâtiment industriel fleuri : Tour des Sorcières

**Grand prix d'excellence *********18**

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue : Hubert BLUMSTEIN, Jean-Yves BOESWILLWALD, Albert CARL et Michel RUFFENACH

2^{ème} catégorie : Maison individuelle ou logement collectif avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuries : Régis BESANCON, Eric DILLENSEGER et Frank WOLLENBURGER

3^{ème} catégorie : Hôtel, restaurant ou tout autre commerce et bâtiment industriel fleuri : Police Municipale, L'Auberge Alsacienne et Banque du Crédit Mutuel

**Premier prix d'excellence ********17,50**

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue : Eric BRUNSTEIN, Pascal HELDE, Patrick HILBIG, Jean-Paul JEHL, Jean-Jacques RIVAT, Casimiro SALVADOR, Jean-Paul SCHALK et Paulette WOHRLE

2^{ème} catégorie : Maison individuelle ou logement collectif avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuries : Antoine BRUNSTEIN, Jean-Pierre MARTIN, Serge HARTMANN, Nicolas WEYMANN et Astrid ZICKLER

3^{ème} catégorie : Hôtel, restaurant ou tout autre commerce et bâtiment industriel fleuri : Fleurs Alexandra

**Premier prix d'excellence ********17**

1^{ère} catégorie : Maison fleurie avec jardin visible de la rue : Jean-François DUSSOURD, Patrice GERBER / Myriam SAINT PAUL, André NARTZ, Pascal PECNICK, Armand RIEDINGER et Pierre SCHAEFFER

2^{ème} catégorie : Maison individuelle ou logement collectif avec fenêtres, balcons, murs, terrasses fleuries : Gilbert HANUS, René RUGRAFF et Jean-Marc WEBER



Les 25 ans du Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants fête ses 25 ans cette année !

C'était l'occasion pour les anciens élus, dont certains sont maintenant trentenaires, de se retrouver, de partager leurs souvenirs, de planter

un arbre et d'échanger des témoignages sur cette première expérience de vie démocratique.

Retrouvez quelques témoignages et photos ci-dessous :

Ne pouvant être présente en ce jour d'anniversaire, vous m'avez demandé un témoignage concernant mon expérience de l'époque lorsque j'étais petite fille et tellement fière d'être au Conseil Municipal des Enfants !

C'est là qu'on commence à réfléchir : « ça fait combien d'années en arrière d'ailleurs ? »... Cela ne paraît pas si loin dans mes bons souvenirs et pourtant, quand on calcule, cela fait déjà 20 ans !

Eh oui, je me rappelle que l'élection s'est faite de manière très sérieuse en classe de CM1 avec Mme Senger, où pour la première fois on nous demandait d'exposer nos arguments pour se faire élire ! Wouahhh quelle responsabilité ! Attention, c'était du sérieux !

Nous étions tellement fiers de pouvoir être proche de ceux qui font vivre notre beau village... Notre rôle a été d'amener des idées nouvelles au Conseil municipal en place, à l'époque dirigé par M. Goldstein !

Piste cyclable, panneau de signalisation de danger pour les grands axes, participation au chantier de la salle multifonctions, idées pour dynamiser l'accueil touristique, participation aux événements de la Commune et des commémorations, etc.

Voilà comment donner le goût du challenge, de la créativité, de manière ludique et pourtant si important pour le futur (sans qu'on ne s'en rende compte).

Pour nous, c'était à la fois une prise de responsabilité et à la fois beaucoup de plaisir de se retrouver... mais

au fond, avec le temps, on se rend compte que cela apporte bien plus et que cela nous suivra sûrement toute notre vie : apprentissage à argumenter, exposer et défendre ses idées, accepter que toutes les idées ne sont pas forcément réalisables, débattre, prendre conscience de tout ce qui est en charge de la Commune, apprendre à représenter des personnes et respecter son prochain... bref les points positifs d'une telle expérience sont très nombreux et vous poursuivent plus tard professionnellement sans se rendre compte. Et, au delà de cet aspect, je voudrais souligner l'aspect humain qui, à travers les sorties, les rencontres, ne font que vous faire grandir humainement !

Je souhaite à chacun des jeunes d'accepter de prendre de leur temps pour s'investir dans de tels rôles car les enfants d'aujourd'hui seront nos adultes de demain et ce sont eux qui feront avancer à leur petite échelle leur commune où il fait bon vivre. Si nous n'avons plus ces volontaires ou même les bénévoles de nos associations, que deviendra le monde de demain ?

J'ai moi-même à présent une petite fille de 7 mois et espère pouvoir l'accompagner sur ce chemin et partager avec elle mon expérience qui fût si intéressante !

Merci à tous ces jeunes pour leur engagement !

Témoignage de Mélanie EBLIN

C'est une chance que la mairie de Châtenois donne l'opportunité aux jeunes de participer à la vie active du village, de contribuer au tissu social, par exemple avec des spectacles pour nos aînés ou jeunes handicapés.

J'étais élue il y environ 20 ans et cela fait plaisir de voir que nous avons pu laisser une petite trace dans notre cher village, avec par exemple certains panneaux de sécurité routière issus d'un concours de dessins ou le skatepark.

Je garde de très bons souvenirs, notamment des verres de l'amitié et du temps partagé avec mes collègues élus et les adultes encadrants. J'espère que tout le monde se porte bien et que cette initiative continuera !

Témoignage de Najoie HAMI-EDDINE

En tant que conseillère municipale, j'ai eu droit à trois années bien remplies au cours desquelles j'ai fait beaucoup d'expériences très enrichissantes, socialement et humainement parlant.

J'ai de très nets souvenirs de plusieurs événements comme les journées où nous vendions du miel ou des objets lors du marché de Noël, du slowUp ou encore de la foire Saint Georges !

Les distributions de cadeaux à la Maison de Retraite, les plantations d'arbres et le voyage à Paris, sont des souvenirs qui restent très vifs en moi. J'ai pu découvrir tellement de choses et cela m'a fait grandement évoluer !

Témoignage d'Elsa PRÉVOST

Le Conseil Municipal des Enfants de Châtenois, c'est avant tout un lieu de rencontre et de dialogue entre les générations et les catégories sociales.

Se réunir dans un climat de confiance et de convivialité et débattre pour exprimer nos idées et celles de nos électeurs est un honneur. Je garde en mémoire les différents projets que nous avons décidés ensemble et su porter jusqu'à leur réalisation, comme le skatepark ou les actions de sensibilisation à la sécurité routière.

Voir des actions qui aboutissent et qui servent l'intérêt commun donne la certitude d'avoir servi la collectivité. Jeunes Castinétains, vous êtes la relève : soyez acteurs de la vie locale et porteurs des valeurs auxquelles nous croyons. Oui, j'en suis convaincu,

vous permettez à la Commune d'aller de l'avant en proposant des idées concrètes, innovantes et pour le bien de tous dans le respect du patrimoine culturel de Châtenois. Ce sens de l'engagement et ce goût des responsabilités au service des autres m'animent toujours dans l'exercice de mes fonctions actuelles.

Aujourd'hui officier au 7^{ème} bataillon de chasseurs alpins et actuellement engagé en opération sur le théâtre malien, je pense à vous et aux échanges de proximité auxquels vous contribuez. Depuis le Sahel ou sur les montagnes, je me remémore la douceur de vivre de notre village et je compte sur vous pour faire perdurer cette institution de démocratie locale et, par là, les intérêts de « notre chez nous ».

Témoignage de Raphaël GISSELBRECHT

Je n'ai que très peu de souvenirs de mes trois années passées en tant que conseiller.

Ma maman a gardé quelques coupures de journaux de l'époque, je me rappelle que nous avons été à Saint-Amarin pour voir nos homologues, également avoir été avec Najoie HAMI-EDDINE, avoir relâché des alevins dans le Giessen, ainsi que les cérémonies du 14 juillet avec la fanfare au centre-ville de Châtenois et aussi quelque chose que j'avais bien aimé : la reconstitution d'une classe d'antan lors du marché de Noël devant la Mairie.

Il me semble que nous avons également organisé un spectacle pour une maison de retraite ou des personnes handicapés ? Je me rappelle d'une après-midi où nous avons fait le tour de Châtenois en prenant des photos pour préparer un jeu de piste...

Cela dit, mes meilleurs souvenirs restent ceux de la fin de chacune des réunions, avec les brioches que nous mangions et le bar qui était ouvert !

Témoignage de Frédéric LACOMBE



Huit nouveaux élus au Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants de Châtenois fête cette année ses 25 ans d'existence. Et cette 25^{ème} mouture ressemble fort à notre Conseil Municipal des adultes qui est également constitué de 14 garçons et de 13 filles.

En effet, il y avait cette année huit postes de conseiller municipal à pourvoir pour 13 candidats volontaires.

Félicitations aux nouveaux élus : Quentin COUDREUSE, Lylwenn GALLIOT, Lucas LEFORT, Arthur LUDWIG, Malo MEYER, Erine MICHEL, Rose PICK et Arthur RAPP.

Peu de temps après leur élection, les nouveaux élus ont eu la chance de partir à la découverte à vélo du ban de Châtenois, accompagnés de quelques parents, d'élus et de notre policier municipal Marco CRISTIANI. Ils ont découvert que le ban communal est bien plus étendu que notre village et ont pu observer de près les travaux du contournement.

Quelques jours plus tard s'est tenue la première séance plénière où les jeunes élus ont pu aborder les différents projets à venir. Les nouveaux ont également visité les locaux de la mairie et ont échangé avec les agents municipaux afin de découvrir les rôles de chacun, pendant que les anciens ont visité les locaux de la

police municipale. Les enfants ont posé des questions et ont découvert des mots avec lesquels ils ne sont pas encore familiarisés comme « certificat », « gestion du personnel », « arrêtés », « foncier » En revanche, d'autres mots utilisés en mairie comme « état civil » ou « urbanisme » ne leur sont pas inconnus.

Et maintenant, place aux projets et aux nombreuses actions qu'ils auront à mener tout au long des prochaines années ! Nous leur faisons entière confiance pour représenter dignement et efficacement les camarades qui leur ont donné mandat.



Châtenois à l'écoute des ados !

Samedi 9 octobre 2021 s'est déroulée la première réunion sur la jeunesse animée par les élus de Châtenois ainsi que le Service Jeunesse de la Communauté de Communes de Sélestat.

Une trentaine de jeunes âgés de 11 à 17 ans y ont participé, accompagnés pour certains de leurs parents.

Un cercle de discussion s'est créé au fil des échanges. Les ados de notre village ont pu émettre leurs souhaits, besoins et envies.

Tous les points ont été relevés pour animer des groupes de travail.

Ces derniers seront co-animés avec le Service Jeunesse de la Communauté de Communes de Sélestat, l'objectif

étant de créer un projet communal riche, pour et avec les jeunes de notre village.

L'un des premiers projets sera la création d'un local pour les jeunes Castinétains : lieu d'expression, de partage et de création de lien social.

D'autres projets pourront voir le jour !

N'hésitez pas à contacter Amélie et Valentin, animateurs au Service Jeunesse de la Communauté de Communes de Sélestat.

Par téléphone 06 81 51 48 52 ou par email amelie.jehl@cc-selestat.fr et valentin.huyard@cc-selestat.fr

Accompagnement scolaire par Caritas

Suite aux différents confinements, de nombreux écoliers sont en difficulté scolaire. L'équipe locale Caritas d'accompagnement scolaire a repris ses activités après les vacances scolaires de la Toussaint. Face à la demande, il est urgent de renforcer l'équipe de bénévoles intervenant auprès des enfants.

Si vous pensez pouvoir donner de votre temps et de vos compétences pour aider un écolier en dehors du temps scolaire, prenez contact au 06 80 34 43 07.

Groupe « Agir avec vous pour Châtenois »

Châtenois agit, Châtenois avance.

Les derniers mois ont été très denses en réalisations et en projets pour vous, habitants de Châtenois : isolation extérieure et ravalement du bâtiment dit « des enseignants » près de l'Espace Les Tisserands, avancement rapide des travaux du contournement, réalisation du parking rue des Goumiers, lancement des travaux du complexe sportif, poursuite des fouilles, installation d'une aire de jeux spécifique aux tout-petits (1-3 ans) au parc ERGÉ.

La vie culturelle a repris : concerts, Art Expo, soirées estivales de l'association d'animation, 25 ans du Conseil Municipal des Enfants.

Le service aux habitants n'est pas oublié : reprise du marché du jeudi matin avec un nouveau maraîcher, création d'un marché du terroir et de circuits courts le mercredi soir dans la cour avant de l'école primaire, lancement de l'opération « Participation citoyenne » pour améliorer votre sécurité, mise en route d'un projet participatif avec les adolescents, déploiement de la fibre sur l'ensemble de la Commune.

Les projets pour 2022 sont tout aussi nombreux : il s'agit, bien sûr, de continuer à accompagner les travaux du contournement et du complexe sportif, de démarrer les travaux de la Maison du Tourisme et du Patrimoine, de réaliser la piste cyclable le long du Vieux Chemin de Sélestat, de lancer la requalification de la rue de Ribeauvillé afin de sécuriser l'accès à la Maison de l'Enfance, de déployer des tableaux numériques dans les écoles.

Les travaux sur le Vieux Chemin de Sélestat obligeront à décaler en 2023 la mise à double sens du Neuerweg afin de ne pas enclaver Châtenois durant les travaux.

La transition écologique n'est pas oubliée avec la poursuite du passage de l'éclairage public en LEDS (économie annuelle de consommation de 24 000 €), l'aménagement des parkings publics avec des dalles enherbées et le lancement d'études hydrauliques suite aux inondations de juillet.

Bien d'autres projets seront concrétisés cette année. Notre seule ambition est de continuer à servir Châtenois et sa population. La politique, c'est le service et l'engagement. Soyez sûrs de notre engagement pour notre village et ses habitants.

A chacune et à chacun, nous souhaitons un Noël chaleureux et serein et une année 2022 d'optimisme, de réussite, de Santé et de Bonheur.

Luc ADONETH, Christine GILL, Christian OTTENWAEELDER, Sylvie LIGNER, Patrick DELSART, Nadine GUTHAPFEL, Stéphane SIGRIST, Amandine MARTIN, Christophe BOHN, Anne HEUBERGER, Christophe ELSAESSER, Sandrine DEMAY, Pascal HELDE, Marie Antoinette SYLVESTRE, Michel GOETTELMMANN, Sabrina DUSSOURD, Jean-Paul BARTH, Lysiane STENGER, Denis WACHBAR, Claire-Catherine BRUN, Daniel BROCKER, Axèle EBELIN

Groupe « Mieux Vivre à Châtenois, à l'écoute des Castinétains »

La Police municipale de Châtenois compte aujourd'hui dans ses effectifs 2 policiers municipaux permanents.

Pour conserver une qualité des interventions et faire face à une augmentation de la charge de travail suite essentiellement à une mutualisation de leurs interventions dans les communes de Scherwiller-Kientzville, Dieffenthal Kintzheim, le conseil municipal du 14 octobre a entériné la création d'un 3ème poste au regard des informations détenues par les conseillers municipaux à cette date.

Cependant des éléments nouveaux remettraient en cause la création de ce 3ème poste face aux nouvelles avancées du développement de la structure des Brigades vertes dans le sud du Bas-Rhin, comme le précisait le dossier sur les Brigades vertes du 9 octobre dernier paru dans la presse locale.

La Brigade verte ou syndicat mixte des gardes-champêtres intercommunaux du Haut-Rhin est un organisme de la fonction publique territoriale au service des communes y ayant adhéré. Il travaille en collaboration étroite avec la gendarmerie et la police municipale. Ce syndicat (dont le siège est à Soultz dans le Haut-Rhin) compte 70 gardes-champêtres pour 340 communes adhérentes.

Au regard de l'augmentation des demandes d'adhésion sur notre territoire, le Syndicat mixte a décidé de créer en Alsace Centrale un 12ème poste permanent, qui serait basé à Scherwiller, et d'y affecter 6 agents.

En effet, nous avons pu lire dans le dernier compte-rendu du conseil municipal de Scherwiller, daté du 27 octobre, que la commune propose un local pour l'accueil de ce nouveau poste permanent et souhaite par la même occasion adhérer au Syndicat mixte dès 2022.

Le maire de Scherwiller a d'ailleurs précisé que « l'adhésion aux Brigades vertes entraînerait une réduction du nombre d'heures effectuées par la Police municipale de Châtenois sur la commune de Scherwiller ». Le maire a également

souligné que « cette perspective (abaissement de la quotité de la police municipale de 10 à 5 heures hebdomadaires) a été communiquée au Maire de Châtenois avant qu'il n'envisage l'augmentation des effectifs du service de police municipale ».

Fort de ces nouveaux éléments, nous proposons le réexamen du recrutement du 3ème policier municipale à Châtenois avec les pistes de réflexions suivante :

- la pertinence de la création d'un 3ème poste face aux diminutions à venir des heures d'intervention de la police municipale à Scherwiller, voire également à Dieffenthal intéressée par le dispositif des Brigades vertes ;
- la possibilité et la pertinence pour Châtenois d'adhérer au Syndicat mixte, de renforcer le travail de la police municipale notamment face à l'augmentation des dépôts sauvages dans nos chemins forestiers ou viticoles ;
- la possibilité de diminution des charges de salaire étant donné qu'un policier municipal supplémentaire à Châtenois aurait un coût annuel de 39 000 euros alors que celui d'un agent du Syndicat mixte serait de l'ordre de 22 255 euros, voire de 13 353 euros si la Collectivité Européenne d'Alsace, la CEA accorde 40% de participation financière, comme cela est pratiquée actuellement dans le Haut-Rhin.

Ce dossier mérite une attention toute particulière, avec pour objectif une meilleure gestion budgétaire et une amélioration du service rendu à la population.

En cette fin 2021, qui fut une année difficile pour les professionnels, les associations, les particuliers du fait de la crise sanitaire, nous vous souhaitons de passer de très belles fêtes de fin d'année et restons à votre écoute.

Éric BRUNSTEIN, Anne-Catherine DORIDANT, Jean LACHMANN, Bénédicte SADOWNICZYK et Yann VILARDELL



Naissances

2 juin	Manwë SCHLIENGER fils de Florian SCHLIENGER et de Maeva DAHBI
16 juin	Emilien GRASSLER fils de Lionel GRASSLER et de Virginia BANNWARTH
17 juin	Louis JEHL fils de Jérôme JEHL et de Laetitia KRENTZ
20 juin	Benjamin ROLLI fils de Gilles ROLLI et de Julie LOOS
26 juin	Timothé LEFORT fils de Mathias LEFORT et de Gwenaëlle CADO
29 juin	Fares BEN ABDELLAZIZ fils de Boukthir BEN ABDELLAZIZ et de Hayet BEN ABDELLAZIZ
28 juillet	Baptiste STEIMER fils d'Eric STEIMER et de Marie WAGNER
31 juillet	Fatima SOUISSI fille de Maher SOUISSI et d'Oumaima MASTOURI
20 août	Talya OZTÜRK fille de Tugay OZTÜRK et de Laura KREMER
24 août	Noah OHNMEISS fils de Sören OHNMEISS et d'Anne-Louise NUSS
10 septembre	Maëlann BACHOFFNER fils d'Emmanuel BACHOFFNER et d'Emilie MAGNIN
16 septembre	Adrien MINVIELLE fils de Franck MINVIELLE et de Fanny VELTEN
22 septembre	Lison WARNIER GLE fille de David WARNIER et d'Elodie GLE
6 octobre	Ana GOMES fille de Daniel DE ALMEIDA GOMES et de Morgane CHEVALIER
7 octobre	Liam FUCHS REISSER fils de Gauthier FUCHS et de Gabrielle REISSER
9 octobre	Charlotte CAIX fille d'Arthur CAIX et de Mélissa GILBERT
15 octobre	Coline GUILLET fille de Jérémy GUILLET et de Clémence ULRICH
25 octobre	Luka TRAILOVIC fils de Jean-Hugues TRAILOVIC et d'Ivana PETROVIC
29 octobre	Esma OZ fille de Tuncay OZ et de Zeynep KARAGOZ



Mariages

22 mai	François LAVAUD avec Morgane WERNERT
3 juillet	Maxime SCHWERTZ avec Laurence HERRGOTT
8 juillet	Vincent BOESWILLWALD avec Emmanuelle CALAMY
31 juillet	Laurent LAHACHE avec Maeva CERATO
14 août	Christophe JUSTINE avec Céline GARCIA
21 août	Damien FURDERER avec Aurélie VALDENAIRE
11 septembre	Ludovic WAGNER avec Jessica ALBEROLA



Noces

Noces de diamant

20 mai 1961	Jean-Pierre WUNSCHER et Marthe BERNHARD
22 mai 1961	Alphonse GOETTELMMANN et Irène GUNTZ
25 août 1961	Henri DORGLER et Marlène RAUSCHER
25 août 1961	Etienne STAHL et Marie Cécile BORDMANN
25 septembre 1961	Antoine BRUNSTEIN et Fernande SPECHT
13 octobre 1961	Fernand ENGELHARDT et Madeleine JORG

Noces d'or

28 mai 1971	Edmond WANNER et Michèle JEROME
28 mai 1971	Bernard DUBICH et Marie-Thérèse BRAUN
30 juillet 1971	Jean HOFFMANN et Jeannine GUNTZBURGER
31 juillet 1971	Charles KAELBEL et Andrée HAEMMERLE
11 septembre 1971	Albert ABT et Francine SPRUNGARD
22 octobre 1971	Daniel BROCKER et Patricia BERNARDT



Décès

21 mai	Jeanne BERNARD née CÔME
29 mai	Marie VASSAL née SALOMON
29 juin	Anny MATHIS
1 ^{er} juillet	Marcelle SCHÄLLEBAUM née FRANTZ
5 août	Georgette CONRATH née SCHNEIDER
16 août	Robert WALDER
18 août	Irène SCHRAMM
27 août	Etienne FRITSCH
5 septembre	Jean-Louis GRAU
10 septembre	Marie SCHOEPFF née REHM
16 septembre	Fernand HUFFSCHMIDT
18 septembre	Michel AMBOS
21 septembre	Irène FRITSCH née REHM
2 octobre	Marthe PETERSCHMITT née ESCH
4 octobre	Madeleine ALMEIDA
5 octobre	Irène MATHIEU
12 octobre	Daniel MORAIS DA SILVA
28 octobre	Hervé STOURBE
28 octobre	Sylvie RICHERT
30 octobre	Jacqueline PETER née KEMPF
30 octobre	Marie Louise MULLER née KOENIG

Dates	Heures	Manifestations	Organisateurs	Lieux
Janvier				
mardi 4	17h à 20h	Don du sang	Amicale des donneurs de sang bénévoles	Espace Les Tisserands
samedi 8	17h	Voeux du Maire	Commune	Espace Les Tisserands
samedi 15		Fête du RAM - Spectacle musical et partage de la galette des rois	RAM	Espace Les Tisserands
jeudi 20	14h et 20h	Atelier bien-être : atelier naturo partage	Foyer socio-culturel	Foyer socio-culturel
vendredi 21	19h	Assemblée Générale de l'OMS	OMS	Espace Les Tisserands
samedi 22		Assemblée Générale des Apiculteurs	Syndicat des Apiculteurs	Espace Les Tisserands
samedi 29	14h	Atelier découverte des thés des Jardins de Gaïa	Foyer socio-culturel	Foyer socio-culturel
Février				
vendredi 4 et samedi 5		Anniversaire de la bibliothèque	Les Amis de la Bibliothèque	Espace Les Tisserands
samedi 12	20h (ouverture des portes à 18h30)	Loto - bénéfices finançant les éléments PMR du parc ERGÉ	Rotary Club Sélestat	
samedi 19	15h à 21h	Carnaval	D'narre vo Kestaholz	Espace Les Tisserands et rues du village
mercredi 23	19h	Assemblée générale de l'association Fête des Remparts	Association Fête des remparts	Espace Les Tisserands
vendredi 25	20h	Théâtre alsacien de Scherwiller	Foyer socio-culturel	
dimanche 27	12h à 18h	Déjeuner dansant - ANNULÉ	Association d'Animations de Châtenois/Scherwiller	
Mars				
vendredi 4	20h	Atelier floral : renoncules et anémones	Foyer socio-culturel	Foyer socio-culturel
samedi 5	20h (ouverture des portes à 18h)	Loto	Association Sportive (Foot)	Espace Les Tisserands
mercredi 9	12h à 20h	AG UNIAT section Sélestat	UNIAT section Sélestat	Espace Les Tisserands
vendredi 11	20h	Atelier floral : renoncules et anémones	Foyer socio-culturel	Foyer socio-culturel
samedi 12	9h à 12h	Marché aux vêtements et jouets d'enfants	Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
mardi 15	20h	Théâtre du Quiproquo « L'invité »	Foyer socio-culturel	Espace Les Tisserands
mercredi 16	De 11h à 19h	AG des A.L.A.C.R.A	A.L.A.C.R.A	Espace Les Tisserands
vendredi 18	20h	Assemblée Générale du Crédit Mutuel	Crédit Mutuel	Espace Les Tisserands
samedi 19	De 14h à minuit	Spectacle « Accueil des enfants de Tchernobyl » - ANNULÉ	Judo Club Shinsei	
mardi 22	17h à 20h	Don du sang	Amicale des donneurs de sang bénévoles	Espace Les Tisserands
vendredi 25	20h	Soirée Friehjohr fer unseri Sproch	Foyer socio-culturel	
dimanche 27		Assemblée Générale de l'UNC	UNC	Espace Les Tisserands
Avril				
dimanche 3	8h à 18h	Bourses de voitures anciennes	OMS	Espace Les Tisserands
samedi 9	11h à 18h	Chasse aux œufs et marché de printemps	Les P'tits Castinétains	Remparts
dimanche 10	8h à 18h	Premier tour des élections présidentielles	Commune	Espace Les Tisserands + Ecole maternelle Les Bains
dimanche 24	8h à 18h	Second tour des élections présidentielles		
vendredi 29	20h	Atelier floral : pivoines	Foyer socio-culturel	Foyer socio-culturel
samedi 30	14h	Atelier découverte : atelier des sourciers	Foyer socio-culturel	RDV devant l'Eglise
samedi 30		Levée du Maiabaum	Amicale du Hahnebari	Hahnenberg
samedi 30	20h30	Concert du Sletto's Big Band	Sletto's Big Band	Espace Les Tisserands
Mai				
dimanche 1 ^{er}	16h	Concert du Sletto's Big Band	Sletto's Big Band	Espace Les Tisserands
	10h à 17h	Journée des Châteaux-forts (visites guidées des remparts)	Association d'Animations de Châtenois/Scherwiller	Quartier du Château
		Repas du Maiabaum	Amicale du Hahnebari	Maiabaumplatzl
	6h à 18h	Marché aux puces	Association Sportive (Foot)	Rue du Maréchal Foch
mercredi 4	15h30	Spectacle de printemps pour les enfants	Association Les P'tits Bouchons	Espace Les Tisserands
vendredi 6	20h	Atelier floral : pivoines	Foyer socio-culturel	Foyer socio-culturel
samedi 7	9h à 20h	Compétition de Scrabble	Châtenois Alsace Scrabble	Espace Les Tisserands
dimanche 8	19h30	Armistice	Commune	CCA
dimanche 15	12h	Fête des asperges	Société de lutte	Espace Les Tisserands
mardi 17	20h	Soirée remise des prix « Maisons fleuries »	Commune	Espace Les Tisserands
Juin				
3, 4 et 5	Journée	Rendez-vous aux jardins	APEI + Commune	Jardin médiéval
dimanche 5	Journée	slowUp	Association « slowUp »	Route des Vins (De Châtenois à Bergheim)
mardi 7	17h à 20h	Don du sang	Amicale des donneurs de sang bénévoles	Espace Les Tisserands
dimanche 12	8h à 18h	Premier tour des élections législatives	Commune	Espace Les Tisserands + Ecole maternelle Les Bains
	Dès 9h30	Fête des remparts	Les Remparts de Châtenois	Quartier du Château
dimanche 19	8h à 18h	Second tour des élections législatives	Commune	Espace Les Tisserands + Ecole maternelle Les Bains

Nouveau à Châtenois !

Marché des producteurs et artisans

Tous les mercredis de 16h à 19h

Au menu :

Les Jardins de l'Ungersberg
Tootopoids (en drive)
Ferme de la coccinelle
La ferme de Papilotte
Cave d'affinage de Riquewihr
Chez Hans
Café T'HEIM
Les Escargots d'Ebersheim
Nem Alsace
Flore paper n'elle
Kadeco l'atelier
L'Atelier Orange
L'atelier Grün
Ar-au-bois
L'Épinglée Locale
et Responsable



Devant l'école élémentaire Krafft
119 rue du Maréchal Foch à Châtenois